



130^e rapport de gestion BCN 2012

www.bcn.ch

 **BCN**
PLUS FORTS ENSEMBLE



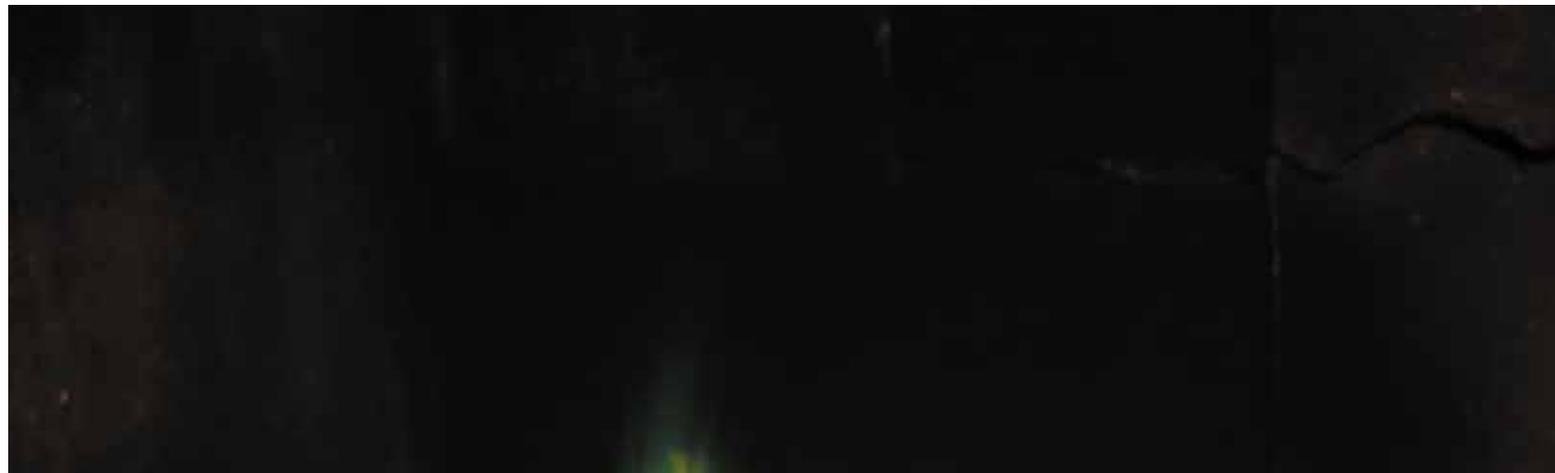
2012

130^e rapport de gestion BCN

A travers notre canton vivent des artisans qui œuvrent dans des domaines d'exception. Ils ont fait de leur passion leur métier, s'inscrivant ainsi dans une véritable tradition.

Par le reportage photographique qui illustre ce rapport, nous souhaitons leur rendre hommage.

CHIFFRES CLÉS	2012	2011	ÉVOLUTION EN %
Bilan (en millions de francs)			
Somme du bilan	8'517	8'065	5,6%
Prêts à la clientèle	7'245	6'722	7,8%
Avoirs de la clientèle	5'462	5'378	1,6%
Fortune globale de la clientèle	7'756	7'553	2,7%
Capital et réserves après emploi du bénéfice	608	563	8,0%
Produits et charges (en milliers de francs)			
Opérations d'intérêts	91'192	90'294	1,0%
Opérations de commissions et de prestations de service	20'813	26'400	-21,2%
Opérations de négoce	9'875	9'807	0,7%
Autres résultats ordinaires	2'845	-4'568	n.d.
Charges	61'729	60'875	1,4%
Résultats (en milliers de francs)			
Produits	124'725	121'933	2,3%
Bénéfice brut	62'996	61'058	3,2%
Bénéfice net	29'142	33'192	-12,2%
Report de l'exercice précédent	94	119	
Répartition du bénéfice (en milliers de francs)			
Intérêt sur capital de dotation <i>CHF 100'000'000 à 5%</i>	5'000	5'000	0,0%
Attribution totale en fonds propres	47'700	28'800	65,6%
Rentabilité (en %)			
Des fonds propres sur le bénéfice de l'entreprise	11,1	9,1	
Du capital mis à disposition par l'Etat <i>(y compris rémunération garantie de l'Etat)</i>	20,0	22,4	
Taux de couverture des fonds propres (en %)	168,4	162,3	
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne (en %)	45,2	45,2	
Ratio coûts / revenus (en %)	49,5	49,9	
Notre présence			
Nombre de points de vente	13	13	
Nombre de bancomats	52	52	
Nombre d'appareils de versement	7	7	
Évolution du personnel			
Nombre de collaborateurs	310	318	
Nombre de postes de travail à 100%	273,7	281	
Nombre d'apprentis	19	18	



Sommaire

Conseil d'administration et Direction générale	4	Annexe du bouclage 2012	59
L'économie en 2012	8	1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel	59
Economie mondiale	8	2. Principes comptables et d'évaluation	61
Economie suisse	9	3. Informations se rapportant au bilan	63
Marché des actions	10	4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan	70
Marché des changes	11	5. Informations se rapportant au compte de résultat	71
Marché des métaux	12	Rapport de l'organe de révision	72
Marché de l'argent et des capitaux, émissions	12	A votre service	74
Economie neuchâteloise	13		
Certification EcoEntreprise	14		
Enquête de satisfaction	16		
Sponsoring	18		
Sponsoring sportif	18		
Sponsoring culturel	20		
Prix BCN Innovation 2012	22		
Prix BCN Culture 2012	26		
Cérémonie officielle	30		
Fondation culturelle 2012	32		
Gouvernement d'entreprise	35		
1. Missions et structure de la banque	35		
2. Structure du capital	35		
3. Conseil d'administration	36		
4. Direction	42		
5. Rémunération, participation et prêts	46		
6. Organe de révision	46		
7. Politique d'information	46		
Commentaires relatifs à l'exercice 2012	49		
Comptes annuels 2012	53		
Bilan	53		
Compte de résultat	54		
Tableau de financement	55		
Emploi du bénéfice	56		

Conseil d'administration et Direction générale



© Matthieu Spohn

Message de la Présidente et du Directeur général

Chères Neuchâtelaises,
Chers Neuchâtelois,

La relation entre un banquier et son client n'est pas une relation commerciale comme une autre.

Confier son épargne, pour un particulier, financer ses besoins ou se développer quand on est une entreprise ou utiliser des services de paiement pour tout un chacun, représentent des actes forts qui, fondamentalement, supposent la confiance.

Or, la société civile, l'opinion publique, et donc certains clients, regardent aujourd'hui les institutions financières avec méfiance, parfois hostilité.

Comment résonne notre nom

Parmi ces institutions bancaires en proie à cette défiance diffuse, la BCN parvient à maintenir une relation rare et durable avec le public, au-delà même du cercle de ses clients.

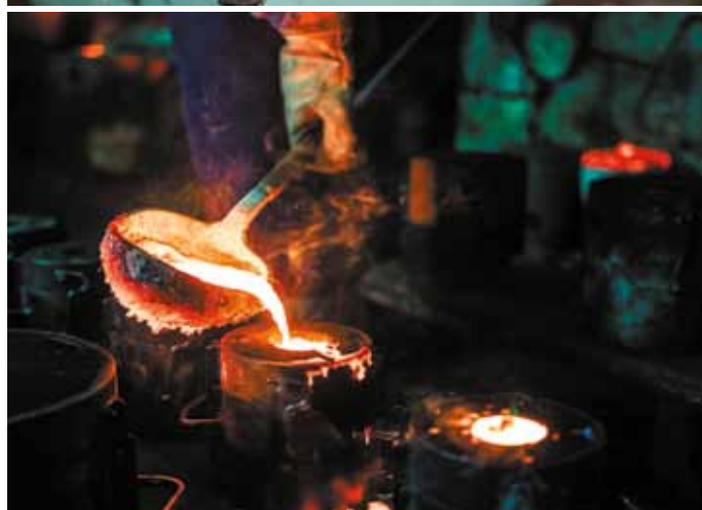
Par effet de contraste, la crise financière a mis en évidence sa stabilité, la constance de sa qualité de service et sa modération. Sa réputation s'est bâtie dans la durée, sur la continuité de son action et son implication constante, indépendamment des périodes fastes ou tourmentées.

Notre dessein est de perpétuer cette éthique et de veiller à ce que le public continue de prononcer le nom de « la Banque Cantonale » avec cet accent de considération et de respect bienveillants, en signe de conscience de ses valeurs.

Notre responsabilité dans l'économie neuchâteloise

La BCN maintient un rythme de développement supérieur à celui de son secteur.

Ainsi, en 2012, nous avons poursuivi avec succès notre progression, tous les objectifs fixés en début d'année ayant été dépassés. D'une part, la récolte de fonds et leur transformation en crédits, véritables baromètres de l'activité d'une banque, enregistrent un accroissement supérieur à celles du marché neuchâtelois. Cette tendance est récurrente depuis 2005. D'autre part, les revenus progressent, en majeure partie grâce à l'augmentation du volume d'affaires.





Les gains de parts du marché neuchâtelois confortent année après année la BCN dans sa position d'acteur bancaire principal où elle s'est hissée au début des années 2000. Son implication au niveau local constitue ainsi un moteur essentiel à la création de richesses et au développement du canton.

Mais ce succès donne parallèlement à notre établissement une responsabilité singulière, en le plaçant à la croisée des interactions entre les agents économiques.

L'évolution de la BCN dépasse donc le cadre de la réussite vers laquelle toute entreprise doit tendre : sa bonne marche intéresse également le développement de nombreux pans de l'économie locale.

Notre mission quotidienne

Au travers de sa prestation « PME Plus », la banque assiste les petites et moyennes entreprises dans les périodes clés de leur existence : reprise d'entreprise, forte croissance des affaires, investissements importants.

En 2012, notre prestation « PME Plus » a soutenu 29 entreprises pour un volume global de CHF 14 millions.

Depuis son lancement en juin 2006, « PME Plus » a épaulé 174 petites et moyennes entreprises, actives dans 31 secteurs d'activités différents, pour un montant supérieur à CHF 74 millions.

Les créances hypothécaires se développent fortement, instituant la BCN comme le banquier finançant bientôt l'habitation d'un ménage sur deux.

Dépassant le cadre strict de l'économie, la BCN soutient également la culture et le sport dans le canton : elle a participé financièrement au fonds de soutien aux PME, soutenu la Fondation culturelle BCN, parrainé les principales manifestations locales et sponsorisé les clubs sportifs cantonaux pour un montant total de CHF 2,9 millions en 2012.

Concourir aux investissements directs en tant qu'initiateurs nous tient également à cœur. En 2011 et 2012, la BCN a achevé deux importants chantiers immobiliers : la construction d'un immeuble à Colombier, qui accueille aujourd'hui 70 collaborateurs, et l'aménagement du siège de Neuchâtel, avec des améliorations en faveur des personnes à mobilité réduite - notamment la création d'un ascenseur et l'accessibilité facilitée à la salle des coffres.

Dans le même esprit de maintien du niveau de qualité et d'adaptation de son parc immobilier, la banque a débuté à fin 2012 des travaux importants à son agence du Locle pour une durée prévue de 18 mois.

Et... notre agence de notation

Le grand public a découvert récemment les célèbres, et très influentes, agences de notation auxquelles banques et Etats, notamment, sont particulièrement exposés ces derniers mois.

Aussi, nous nous plaisons à rapporter la réflexion de ce nouveau client, qui regrettait pourtant le niveau des taux de rémunérations actuels: « Au moins la Banque Cantonale, on sait ce qu'elle fait avec l'argent de ses clients, avec qui elle le fait et où elle le fait ! ».

Pour notre part, nous nous réjouissons de nous voir attribuer une note de confiance par la plus importante des agences de notation qui soit à nos yeux: notre clientèle.

Permettez-nous de conclure, chers Neuchâteloises et Neuchâtelois, en nous appuyant sur cette anecdote pour réaffirmer la force fondamentale de votre Banque Cantonale: la loyauté de son travail.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nous remercions nos clients de la confiance qu'ils nous accordent ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement.



Manuela Surdez
Présidente du Conseil d'administration



Jean-Noël Duc
Directeur général



L'économie en 2012

Economie mondiale

Déjà hésitante durant l'année précédente, l'activité économique mondiale s'est développée de manière ralentie et inégale au cours de 2012. Les faiblesses des principales économies sont à l'origine de ce ralentissement. Les risques liés aux dettes souveraines, à la fragilité du secteur financier, à l'austérité budgétaire et à un chômage élevé ont montré que des chocs de grande ampleur propres à un pays sont, par effet de contagion, susceptibles de faire vaciller l'économie mondiale. L'ensemble de la zone Euro est en récession. Aux Etats-Unis, l'économie a ralenti. Au Japon, malgré une conjoncture plus soutenue en raison des efforts de reconstruction après les catastrophes liées au séisme de 2011, le pays connaît des conditions déflationnistes. La croissance dans les principales économies émergentes et en transition a décéléré. S'agissant des pays en développement, les difficultés de l'Europe et des Etats-Unis ont eu des répercussions négatives en raison d'une faible demande pour leurs exportations, de la volatilité des cours des matières et des flux de capitaux. Ces pays ont toutefois bien résisté aux chocs en préservant des positions budgétaires saines, des conditions intactes d'accès au crédit ainsi que des taux d'intérêts et d'inflation modérés. Dans certaines grandes économies telles que la Chine ou l'Inde, des surcapacités sectorielles ou des tensions inflationnistes persistantes ont entravé l'expansion.

Les principales forces qui ont soutenu la croissance ont été les banques centrales, qui ont maintenu des taux d'intérêts faibles et pris des initiatives novatrices visant à réduire les coûts d'emprunts sur certains marchés, où les craintes des investisseurs ont fait monter les taux d'intérêts à des niveaux très élevés. Elles ont également aidé certaines catégories d'emprunteurs et les intermédiaires financiers

en général. D'autre part, les dirigeants de l'Union européenne se sont accordés sur l'achèvement de l'union économique, budgétaire et bancaire de la zone. Cette nouvelle architecture inclura: la mise en œuvre d'une gouvernance économique renforcée - également appelée pacte budgétaire - qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013, ainsi que l'adoption à partir de mars 2014 d'un mécanisme unique harmonisant les règles en matière de fonds propres, de résolution des défaillances, de garantie des dépôts et, plus généralement, de surveillance des banques et des marchés bancaires transnationaux.

Quatre ans après l'éruption de la crise financière de 2008, l'économie mondiale peine à retrouver un rythme de croissance stable et durable. Avec une hausse du commerce mondial de 3,2% en 2012 contre 5,8% en 2011, le produit intérieur brut mondial a augmenté de 2,6% en 2012. Dans les économies développées, la croissance s'est établie à 1,3%; elle a été négative de 0,4% dans la zone euro; dans les pays émergents et en développement, la croissance a atteint 5,3%.

PRINCIPAUX INDICATEURS (EN%)			
	CROISSANCE DU PIB	TAUX D'INFLATION	TAUX DE CHÔMAGE
2012			
Etats-Unis	2,2	1,8	8,1
Zone euro	-0,4	2,4	11,1
Japon	1,6	0,0	4,4
OCDE	1,4	2,1	8,0
2013			
Etats-Unis	2,0	1,8	7,8
Zone euro	-0,1	1,6	11,9
Japon	0,7	-0,5	4,4
OCDE	1,4	1,7	8,2

CROISSANCE DU COMMERCE MONDIAL (EN%)	
2012	2,8
2013	4,7

Source: OCDE

Economie suisse

Si on fait le bilan de l'année écoulée, on s'aperçoit que, confrontée à un contexte international difficile, la conjoncture suisse a ralenti sans pour autant connaître un arrêt de la croissance. Alors que le produit intérieur brut (PIB) progressait de 3% en 2010 et de 1,9% en 2011, l'expansion n'a été que de 1% en 2012. Les impulsions favorables ont été livrées par la consommation publique et privée. Les investissements dans la construction ont continué de croître faiblement. Arborant une timide hausse, le commerce extérieur a apporté une contribution positive. Si les exportations ont progressé de 1,5% à CHF 201 milliards (réel -0,2%), la majorité des branches a connu des chiffres d'affaires baissiers. L'horlogerie a affiché une croissance réjouissante (+11%) à CHF 21,4 milliards. Avec des ventes atteignant CHF 79 milliards (+5,8%), le pilier de l'export que représente la chimie-pharmacie réalise une bonne progression. L'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabac a accru son chiffre d'affaires de 3%. Les six autres secteurs ont en revanche vu leurs ventes battre de l'aile, les exportations stagnant à +0,4% pour le secteur des instruments de précision et reculant de 13% pour l'industrie des papiers et des arts graphiques. Les importations ont augmenté de 1,2% à CHF 176,5 milliards (réel +0,6%). Par catégorie de marchandises, les importations ont présenté une évolution très disparate : elles ont augmenté de 13,1% pour les produits énergétiques et de 3,1% pour les biens de consommation. Inversement,

le repli a atteint 1,5% pour les biens d'équipement et 3,8% pour les matières premières et demi-produits. Par rapport à 2011, la balance commerciale boucle avec un excédent de CHF 24,4 milliards, soit une augmentation de CHF 866 millions ou 3,7%.

Malgré un environnement défavorable et un cours du franc élevé, le marché suisse du travail a tenu bon. Suivant une flambée en janvier, le chômage (3,1%) a reculé de 0,4% au cours du premier semestre. Une inversion de tendance s'est ensuite dessinée avec une remontée assez marquée au quatrième trimestre, de sorte que le taux de chômage s'est inscrit à 3,3% en fin d'année. Cela dit, le taux de chômage moyen s'est affiché à 2,9% en 2012 par rapport à 2,8% en 2011. Inflation : déjà faible en 2011 (+0,2%), le renchérissement annuel moyen s'est inscrit en territoire négatif en 2012 (-0,7%). Les prix des biens indigènes sont en moyenne restés inchangés, ceux des produits importés ont toutefois reculé de 2,7%.

Le baromètre conjoncturel du KOF a marqué une hausse continue mais ralentie entre février et septembre 2012, après quoi sa dynamique s'est inversée. Marquant un troisième mois de repli, l'indicateur précité était en baisse en décembre lorsqu'il s'est établi à 1,28 points contre 1,64 points en octobre. Ce tassement modéré suggère de faibles impulsions positives durant les premiers mois de 2013. Il faudra sans doute attendre la fin de l'hiver pour que l'économie mondiale se redresse de sorte que l'environnement international fournisse de nouvelles impulsions aux exportations et à l'économie suisse.

SUISSE		
VARIATIONS (EN%)	2012	2013
Produit intérieur brut (PIB)	1,0	1,2
Investissements	1,8	2,5
Investissements en biens d'équipements	3,0	3,7
Inflation	-0,7	0,2
Chômage (niveau, moyenne annuelle)	2,9	3,2
Emploi (en équivalents plein temps)	1,5	1,0
Exportations	0,4	2,3
Importations	2,7	2,1

Source : KOF

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX MARCHÉS DES ACTIONS		INDICES À FIN		VARIATIONS EN %	
		2011	2012	MONNAIE LOCALE	FRANC SUISSE
Suisse	SPI	5'343,52	6'290,52	17,72	17,72
	SMI	5'936,23	6'822,44	14,93	14,93
USA	DJIA	12'217,56	13'104,14	7,26	4,66
	Nasdaq	2'605,15	3'019,51	15,91	13,10
Japon	Nikkei	8'455,35	10'395,18	22,94	6,26
Europe	Euro Stoxx	225,78	260,84	15,53	14,67
Angleterre	FT-SE 100	5'572,28	5'897,81	5,84	7,90
Allemagne	DAX	5'898,35	7'612,39	29,06	28,10
Pays-Bas	AEX	312,47	342,71	9,68	8,86
France	CAC 40	3'159,81	3'641,07	15,23	14,37
Espagne	General	8'566,30	8'167,50	-4,66	-5,37
Italie	MIB	15'089,74	16'273,38	7,84	7,04
Hong Kong	Hang-Seng	18'434,39	22'656,92	22,91	20,15

Marchés des actions

Dans un environnement économique difficile, les différentes places boursières mondiales ont réalisé de bonnes performances en 2012. Malgré le fait que la crise de la dette en Europe s'est poursuivie, que l'activité économique américaine ne reprend que timidement, et que les marchés émergents ralentissent, les marchés financiers ont rebondi. Et ce en grande partie grâce aux décisions de politique monétaire des banques centrales.

En Suisse, le Swiss Market Index a progressé de 14,9%. Les titres qui ont le plus contribué à cette hausse sont les valeurs du luxe comme Richemont +50,3% et Swatch +31,2% ou encore SwissRe +37,7%. Les poids lourds Roche +15,6%, Novartis +7% et Nestlé +10,4% sont montés plus modestement. Les titres des deux grandes banques ont connu une forte volatilité et ont réalisé des performances contrastées avec +27,6% pour UBS et +0,9% pour Credit Suisse.

En Europe, le Stoxx 50 fait +8,8%. Le DAX allemand s'est distingué avec +29,1% devant Paris où le CAC40 réalise +15,2%. L'emploi reste un problème dans plusieurs pays européens. La croissance n'est pas au rendez-vous. C'est bien la politique monétaire qui dicte l'évolution des marchés. Les différents gouvernements sont à la recherche de nouvelles entrées fiscales et de réformes budgétaires pour tenter d'économiser sans annihiler les effets des mesures de relance.

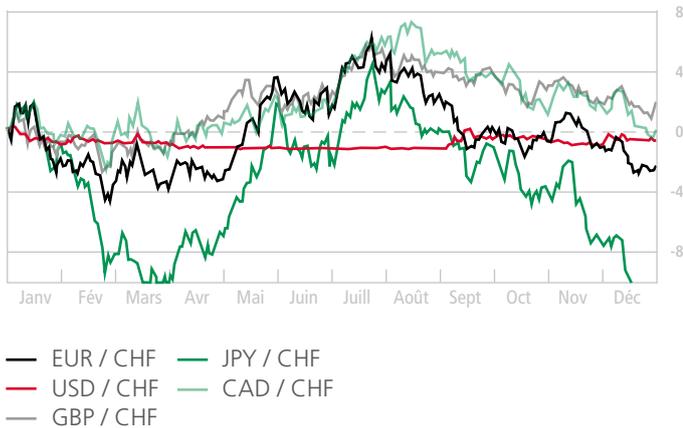
Aux USA, quelques signes encourageants se manifestent avec notamment un secteur immobilier qui tente de sortir du marasme et des chiffres de l'emploi en amélioration. Toutefois, la fin d'année a été marquée par le suspense relatif au « mur budgétaire » qui, faute d'accord entre les deux partis politiques dominants, devait

entraîner des coupes budgétaires automatiques et des augmentations d'impôts. Les deux protagonistes jouant avec le fait que l'autre allait céder. La catastrophe était proche. En effet, l'application de ces mesures automatiques aurait coûté plusieurs points de croissance aux Etats-Unis. Certes les compromis trouvés ne seront pas sans effet sur la consommation privée. Le prochain défi est l'atteinte du plafond de la dette américaine qui est prévue pour ce printemps. Dans ce contexte, les indices américains ont tiré leur épingle du jeu avec 7,3% de progression pour le Dow Jones et +15,9% pour l'indice Nasdaq des valeurs technologiques. Autre fait marquant, l'entrée en bourse très attendue de Facebook a déçu les investisseurs. En effet, le titre cotait à la fin de l'année 2012 à USD 26,63, soit près de 30% en-dessous de son prix d'introduction en bourse.

Les marchés émergents marquent le pas. Avec une croissance de 7,8%, l'économie chinoise a crû au rythme le plus faible vu depuis 1999. En 2011, ce chiffre était encore de 9,3% et de 10,4% en 2010. Les places boursières asiatiques ont évolué de manière contrastée avec par exemple un modeste +3,2% pour le Shanghai composite et un solide +22,9% pour Hong Kong.

En fin d'année, le Japon a de nouveau changé de gouvernement. Monsieur Shinzo Abe, le nouveau Premier ministre, compte sur l'aide de la Banque Centrale pour sortir le pays de la déflation et de la dépression économique. Le yen s'est depuis affaibli face aux autres monnaies principales. Cela favorise les exportateurs. Le nouveau chef du gouvernement entend aussi relancer plusieurs centrales nucléaires qui ont été arrêtées après la catastrophe de Fukushima. Un autre challenge sera d'améliorer les relations diplomatiques avec les Chinois qui sont d'importants partenaires commerciaux. Le Nikkei a d'ailleurs connu une forte progression en 2012 avec +22,9%.

ÉVOLUTION COMPARÉE DES DEVICES



ÉVOLUTION 2012 DU « SWISS PERFORMANCE INDEX »



Marché des changes

Le montant des monnaies étrangères détenues par la BNS à fin 2012 était de CHF 427,2 milliards, alors qu'il n'était « que » de CHF 203 milliards à fin 2011. Ce chiffre, à lui seul, explique assez bien ce que les marchés financiers ont traversé.

Début 2012, la première mauvaise nouvelle est venue de Grèce. Athènes, engluée dans une situation de surendettement, n'arrivait plus à honorer ses engagements et devait se financer à des taux de 37% pour 10 ans.

La Troika (UE, FMI, BCE) a dû intervenir à maintes reprises pour sauver l'Europe du naufrage. Malgré cela, la crise s'est propagée à d'autres pays comme le Portugal, l'Espagne et l'Italie. L'octroi des aides et des garanties s'est fait au prix de sacrifices importants, de plans d'austérité sans précédent et grâce à la participation financière des pays les plus solides comme l'Allemagne. Dans ce contexte, l'euro est resté sous pression. Cela a forcé la BNS à soutenir la monnaie européenne à coup de milliards pour défendre le prix plancher à CHF 1.20 pour 1 EUR et à maintenir le cours entre CHF 1.20 et 1.22 pour 1 EUR pour l'ensemble de l'année. Le dollar, qui avait commencé l'année à son plus bas à CHF 0.8931 pour 1 USD, s'est apprécié jusqu'à CHF 0.9972 pour 1 USD, profitant de l'exode des investisseurs de la zone euro.

Les incertitudes politiques ont également pesé sur les cours. Les élections en France se sont avérées très disputées avec au final la victoire de M. Hollande. En Espagne, les velléités d'indépendance de la Catalogne, des banques au bord de la rupture et un chômage franchissant la barre historique des 25% (52% chez les 16-24 ans) ont tenu le marché en haleine.

Du côté américain, le coude à coude Obama-Romney a été arbitré par l'ouragan Sandy, perturbant la campagne électorale et les marchés new-yorkais pendant plusieurs jours. La mise en place d'un troisième plan de relance de la Fed mais surtout les débats autour du mur budgétaire ont ensuite pris le relais et pesé sur le dollar. La solution finalement trouvée, qui ne repousse le problème que de quelques mois, a été d'augmenter les impôts pour les hauts revenus. Après douze mois d'une hausse fragile, le dollar est presque revenu à son point de départ.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons facilement imaginer ce qui aurait pu se passer si la BNS n'avait pas maintenu son prix plancher. Le franc suisse se serait certainement apprécié avec de nombreuses conséquences: difficultés pour les exportations, chômage et de moins bons rendements pour les caisses de pensions.

ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE / CHF

EN FIN D'ANNÉE	2010	2011	2012	VARIATIONS 2011-2012 EN %
Dollar USD (1)	0.9335	0.9376	0.9175	-2,01
Euro (1)	1.2488	1.2144	1.2075	-0,69
Yen (100)	1.1492	1.2180	1.1747	-4,33
Livre sterling (1)	1.4560	1.4581	1.4853	+2,72
Dollar CAN (1)	0.9353	0.9196	0.9212	+0,16

Source : Reuters

RENDEMENT MOYEN DES EMPRUNTS DE LA CONFÉDÉRATION 2012



COURS DE L'OR



Source : Reuters

RENDEMENT 2012 DES BONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À 10 ANS



Source : Bloomberg

Marché des métaux

Le cours de l'or a atteint les 1'676 USD l'once à fin 2012, enregistrant un gain de 7,19% par rapport à 2011. Quant au kilo d'or contre CHF, il a gagné 4,57% sur la même période, terminant l'année à CHF 49'293.

En 2012, trois facteurs ont influencé les cours de l'or. En premier lieu, les banques centrales ont continué d'augmenter leurs réserves durant les neuf premiers mois de l'année. Deuxièmement, la demande des consommateurs indiens et chinois est restée soutenue. A ce titre, l'Inde est devenue l'acheteur le plus important d'or physique et de bijoux, dépassant ainsi la Chine à fin 2011. Enfin, les assouplissements quantitatifs des banques centrales ont également fortement renforcé les cours de l'or.

Durant l'année écoulée, les prix du métal jaune et de l'argent sont restés fortement corrélés. L'argent a bénéficié d'une forte demande d'investissement, compensant une demande industrielle plus faible et une offre en progression.

Marchés de l'argent et des capitaux

En 2012, la poursuite de la crise de la dette dans la zone euro, l'aggravation dans le secteur bancaire espagnol, puis la récession grandissante dans certains pays méditerranéens ont conduit à l'élaboration de mesures inédites de politique monétaire de la part des banques centrales. Au cours des derniers mois de 2012, l'ensemble des mesures prises a permis des progrès dans la résolution de la crise en Europe, quand bien même les perspectives économiques sont restées atones. Aux Etats-Unis et en Chine, certains indicateurs avancés se sont améliorés. Dans ce contexte, la Banque Nationale Suisse (BNS) n'a pas modifié la marge de fluctuation du taux Libor dont l'objectif est resté proche de zéro et la Réserve fédérale américaine (FED) a maintenu son taux directeur à 0,25% tout au long de l'année. En revanche, la Banque centrale européenne (BCE) a baissé le sien de 0,25 points de base à 0,75% début juillet.

Pratiquement tout au long de l'année, la propension au risque des investisseurs a diminué et les valeurs refuges ont été recherchées encore davantage. Les obligations d'Etats réputés sûrs en ont profité et les taux de rendement ont franchi de nouveaux records à la baisse. Ainsi, les rendements des obligations à 10 ans de la Confédération se sont effrités significativement dès le mois d'avril pour atteindre 0,32% en décembre avant de se reprendre légèrement et de terminer l'année à 0,56% (0,74% fin 2011). Il est à relever qu'au cours de cette période, les obligations de la Confédération jusqu'à 4 ans, voire 5 ans pour une période, ont offert aux investisseurs des rendements négatifs. Quant aux taux à 10 ans des emprunts d'Etat allemands Bund et des obligations du Trésor américain, ils ont également baissé dès le mois d'avril pour atteindre un plus bas en milieu d'année. Ils ont ensuite évolué avec une certaine volatilité et terminé l'année à respectivement 1,38% (1,99% fin 2011) et 1,79% (2,00%).

Quant à la BCN, elle a été amenée à revoir à cinq reprises les taux de ses obligations de caisse, quatre fois à la baisse jusqu'en septembre, puis à la hausse en novembre. A la fin de l'année, les taux offerts se situaient par exemple à 0,25% à 2 ans (0,40% fin 2011), 0,625% à 5 ans (1,00%), 1,00% à 8 ans (1,50%) et à 1,25% à 10 ans (1,60%).

Sur le marché suisse, le volume d'émissions 2012 d'emprunts domestiques s'est établi à CHF 47,089 milliards contre CHF 39,526 milliards en 2011. La Confédération a emprunté CHF 10,029 milliards (+80,5%). Les cantons et les communes CHF 5,193 milliards (+95,4%), les centrales de lettres de gage CHF 15,350 milliards (+20,0%) et, enfin, les banques CHF 6,76 milliards (-22,4%). Dans le même temps, le total des remboursements d'emprunts de débiteurs suisses s'est élevé à CHF 25,654 milliards (+1,2%).

Quant au volume d'émissions d'emprunts en franc suisse de débiteurs étrangers, il a une nouvelle fois progressé à CHF 38,612 milliards (+17,7%) dont CHF 20,351 milliards (-17,1%) ont été empruntés par des débiteurs de l'Union européenne.

	OR		ARGENT		PLATINE	
	USD/OZ	CHF/KILO	USD/OZ	CHF/KILO	USD/OZ	CHF/KILO
2009	1'095.70	36'498.00	16.83	560.31	1'467.00	48'839.00
2010	1'419.45	42'601.55	30.86	926.20	1'767.50	53'047.00
2011	1'563.80	47'140.00	27.69	834.70	1'393.00	41'991.00
2012	1'676.23	49'293.00	30.24	889.35	1'534.28	45'138.53
Variations 2011-2012 (en %)	7,19	4,57	9,21	6,55	10,14	7,50

Economie neuchâteloise

Le canton a connu un développement remarquable en 2012. S'établissant à 11,25 milliards de francs, le Produit intérieur brut cantonal a augmenté de 2,5% contre 1% pour l'économie suisse. Avec la création de 821 nouvelles entreprises, soit une hausse annuelle de 12,8%, et près de 63'000 francs de ventes à l'exportation par tête d'habitant, Neuchâtel compte parmi les régions suisses les plus dynamiques et figure du même coup au premier rang des cantons les plus exportateurs du pays. Le sort de l'économie neuchâteloise est donc fortement lié à celui de l'économie internationale. Après le coup de frein subi dès le milieu de 2011, l'industrie cantonale n'a donc pas trop souffert du franc fort et de la baisse de l'activité mondiale en 2012. Bien que les appréciations fournies par les chefs d'entreprises suggèrent un tassement de l'activité, plusieurs indicateurs rassurants – tels que le taux d'utilisation relativement stable de l'appareil de production, le faible recours aux réductions d'horaires de travail, les effectifs de personnel jugés conformes aux besoins – signalent une situation conjoncturelle « normale ». Malgré des conditions contrastées entre les différentes branches, les entreprises se déclarent assez confiantes pour les prochains mois. Alors que les entrées de commandes et les réserves de travail sont évaluées avec prudence dans la branche des équipements électriques, l'électronique et la mécanique de précision, les jugements sont plutôt négatifs dans la métallurgie et les machines. En revanche, la conjoncture et les perspectives restent favorables pour le secteur horloger. En effet, après des résultats très soutenus au premier semestre, au cours duquel les exportations horlogères ont augmenté de 16,4% par rapport à la même période de 2011, quelques évolutions mensuelles moins dynamiques ont tempéré l'expansion en seconde partie de l'année. Au final, avec 21,4 milliards de francs d'exportations en 2012, les entreprises horlogères suisses ont bien tiré leur épingle du jeu en bouclant leur exercice annuel sur un résultat record dépassant de 10,9% celui de 2011.

Reflétant la sensibilité du tissu industriel local aux aléas de la conjoncture internationale, le taux de chômage est passé de 4,7% en décembre 2011 à 5,4% à fin 2012. L'effectif des chômeurs atteint 4782 personnes soit 619 de plus qu'il y a un an. A noter que la hausse de décembre, qui correspond à 379 demandeurs d'emplois supplémentaires, s'explique principalement par les effets négatifs des facteurs saisonniers dans le secteur de la construction, qui enregistre 215 inscriptions au chômage.

A la fin du troisième trimestre, le canton comptait 90'600 emplois dont 35'700 dans le secteur secondaire et 54'900 dans le tertiaire. Par rapport au 1er janvier, l'emploi cantonal a augmenté de 2,7%, soit 2400 nouveaux postes de travail. Cette évolution positive a été la plus marquée dans le secteur secondaire qui a enregistré une hausse de 4,4% contre 1,7% dans le tertiaire.

L'évolution annuelle des frontaliers actifs dans le canton a poursuivi son ascension: 10'159 d'entre eux y sont employés, soit 11,2% de plus qu'au troisième trimestre 2011. Cette augmentation est plus marquée dans le tertiaire (+14,7%), notamment dans les activités de santé humaine (+16,5%) et de commerce de détail (+13,6%). Les effectifs se sont également accrus de 9,2% dans le secteur secondaire, la progression est restée particulièrement soutenue dans la branche de la fabrication de produits informatiques, électroniques et l'horlogerie (+10,2%) ainsi que la fabrication de produits métalliques (+11,6%).



La BCN obtient la certification EcoEntreprise

Une responsabilité à la hauteur de sa mission

La position de la BCN dans le canton de Neuchâtel lui confère un rôle économique important mais également une responsabilité dans le domaine du développement durable. Principale banque du canton, ses actions et celles de ses 310 collaboratrices et collaborateurs ont un réel impact sur la vie neuchâteloise. Depuis de nombreuses années, nous avons entrepris une série de mesures en adéquation avec nos valeurs et notre culture d'entreprise.

Un objectif ambitieux

L'année 2012 fut l'occasion d'entériner ces différentes actions au moyen d'une certification reconnue officiellement. Cette démarche s'inscrit dans un double dessein : marquer notre volonté de poursuivre ces efforts et communiquer ouvertement nos décisions et nos activités liées au développement durable. A nos yeux, cette communication participe à la prise de conscience collective et sensibilise davantage le grand public et nos collaborateurs aux enjeux et à l'importance des défis à venir dans ce domaine.

De nombreuses certifications officielles existent sur le marché. Pour l'accompagner dans le processus de certification, la BCN s'est entourée d'une équipe de professionnels. Le groupe de travail, après un tri rigoureux, a choisi de retenir la norme EcoEntreprise, délivrée par l'association Ecoparc.

EcoEntreprise permet de démontrer et de valoriser les mesures mises en place dans une entreprise, principalement dans les PME/TPE. Le processus de certification les guide dans une démarche d'amélioration et leur permet d'obtenir celle-ci via un audit indépendant. Elle est reconnue par les marchés publics et les organismes officiels (SGS, SQS, TÜV).

Des actions concrètes

Afin de réduire notre empreinte énergétique, nous avons pris, au cours des dernières années, les mesures suivantes :

- ◀ Changement des systèmes de chauffage pour les bâtiments de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle,
- ◀ Changement des fenêtres de nos bâtiments principaux,
- ◀ Recours aux technologies LED et basse consommation pour l'éclairage et la signalétique,
- ◀ Construction du nouveau Centre administratif de Colombier aux normes du standard Minergie,
- ◀ Réduction de la consommation de papier,
- ◀ Réorganisation de nombreuses activités de transmission intersites de documents et de matériels en les regroupant et en les sous-traitant.

Ces mesures sont accompagnées de décisions managériales fortement orientées vers la réduction des émissions de CO₂.

Des prestations responsables pour nos clients

En plus des mesures citées ci-dessus, la BCN propose à ses clients des prestations durables. L'utilisation de BCN-Netbanking, des e-documents et de l'e-facture permet d'éviter les émissions de CO₂ liées au transport du courrier et de réduire la consommation de papier. Dans notre éventail de produits, les clients ont également la possibilité de sélectionner des fonds de placement durables élaborés par notre partenaire Swisscanto.

Le premier pas d'une stratégie durable

La certification EcoEntreprise reçue fin 2012 renforce la BCN dans sa stratégie de développement durable. Elle constitue une première étape mais surtout une base solide pour chacune de nos décisions futures. Les différents éléments audités mettent en lumière que le système de management actuel permet une mise en œuvre adéquate de cette nouvelle politique. Chaque collaborateur participe ainsi par de petits ou de grands gestes à faire évoluer encore notre entreprise sur le long chemin de l'approche adéquate en matière de développement durable.



RÉSISTANCE & PERSÉVÉRANCE

Jean-Blaise Perrenoud, pêcheur
Chez-le-Bart

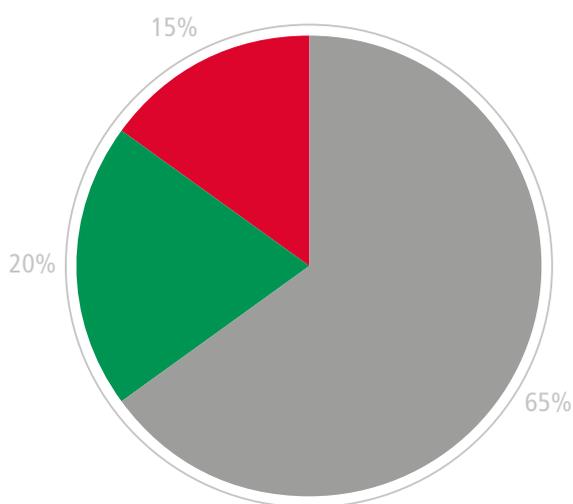
Enquête de satisfaction des collaborateurs

Dans le courant du printemps 2012, la BCN a souhaité mesurer la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs au moyen d'une enquête externe. L'objectif de cette démarche consistait à réaliser un bilan de la politique RH et d'identifier les actions à entreprendre en matière de valorisation des ressources humaines. A la suite d'un appel d'offres, un partenaire externe a été sélectionné afin de mener à bien le projet en collaboration avec le service des ressources humaines, mais également avec la commission du personnel qui souhaitait prendre part à cette importante action de développement.

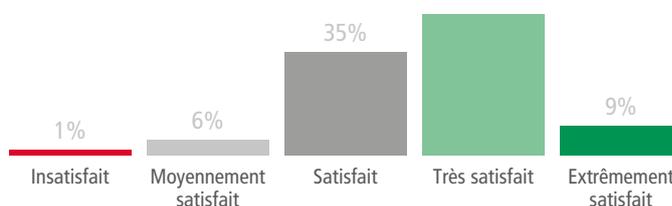
Un questionnaire personnalisé a été élaboré, testé puis validé en interne avec la précieuse collaboration du consultant. L'enquête a ensuite été menée auprès du personnel entre le 23 avril et le 12 mai 2012. Les collaboratrices et collaborateurs ont reçu une invitation personnalisée par courriel leur permettant d'accéder au questionnaire, soit depuis leur place de travail, soit depuis leur domicile, l'exercice ayant été placé sous la garantie de l'anonymat permettant des réponses franches et transparentes. En amont de la démarche, une communication importante de la direction générale a été relayée dans la banque afin d'inciter l'ensemble du personnel à participer à cette enquête.

Le taux de participation à une enquête de satisfaction étant un premier indicateur d'intérêt et d'attitude positive du personnel, ce dernier s'est élevé à un niveau exceptionnel de 96%, soit 298 répondants. Deuxième élément de succès, un total de 1370 commentaires ont été émis, soit plus de 50 pages d'éléments qualitatifs, précis et argumentés. Avant même l'analyse des premiers résultats, la banque, convaincue de l'intérêt de la démarche, a pu constater que ses collaborateurs se sentaient concernés et avaient de nombreuses choses à dire!

La philosophie particulière de cette enquête a permis d'en extraire des éléments extrêmement constructifs. En effet, le modèle distingue la satisfaction rationnelle (satisfaction des attentes) et la satisfaction émotionnelle (niveau de valeur ajoutée), cette dernière étant le vrai levier des comportements et attitudes. Ces deux dimensions permettent de cerner le niveau d'engagement du personnel, c'est-à-dire la participation active de chacune et chacun au succès de l'entreprise, la motivation à l'excellence et le sentiment d'appartenance. Nous avons également eu l'occasion de constater que l'être humain demeure toujours plus critique lorsqu'il dépasse le stade rationnel pour entrer dans une dimension plus émotionnelle. Le contenu des résultats et commentaires a donc été riche et contrasté.



- Collaborateur
- Encadrement sans conduite
- Direction, cadre avec conduite



En termes de résultats justement, le taux de satisfaction atteint un très bon niveau, ce qui traduit une bonne maîtrise de la gestion des ressources humaines. Le taux de 58% de répondants très et extrêmement satisfaits, soit plus de la moitié du personnel, exprime un état d'esprit général positif.

A l'inverse, 1% d'insatisfaits, ce qui est très peu, indique qu'il n'y a pas de dysfonctionnement majeur de la qualité à la BCN.

Les points forts de la satisfaction du personnel résident au niveau de l'entreprise par son statut. Ainsi, ce sont d'importantes valeurs telles que la réputation, l'éthique, l'image, la proximité, le professionnalisme, le respect de l'humain, évoquées par le personnel, qui permettent d'atteindre un haut niveau de satisfaction. Le travail, par son intérêt et sa variété, est également reconnu. Rappelons que la BCN dispose encore de tous les métiers de la banque sur le territoire cantonal.

Les mesures à mettre en place devront quant à elles viser à augmenter l'enthousiasme des participants ayant répondu « satisfait ». La philosophie de cette enquête étant en outre très critique, elle tend à considérer la catégorie des « satisfaits » comme celle des collaborateurs ayant plusieurs insatisfactions. La BCN étant exigeante envers son personnel, elle se doit également de se remettre en question dans les différentes dimensions qu'elle peut offrir en tant qu'employeur.

Après une analyse étendue des résultats, ces derniers ont été livrés en interne par l'intermédiaire d'une vingtaine de séances dans tous les secteurs de la banque et ceci de manière franche et transparente, à l'image de la façon dont le personnel a répondu au questionnaire.

L'analyse chiffrée de chaque dimension du travail, mais également les nombreuses remarques constructives émises par les collaborateurs, auront permis de définir plusieurs axes de travail que sont notamment le développement des formations en matière de management, l'amélioration de la communication interservices et le développement des processus de travail.

Dans un monde bancaire en pleine mutation, chahuté et ultra réglementé, il sera également important d'axer nos efforts sur le maintien de valeurs fortes qui font de notre établissement son succès, comme la proximité, la qualité, la simplicité, l'éthique et le respect de l'humain, valeurs également très chères à nos collaboratrices et collaborateurs.

Avec cette enquête de satisfaction, la direction a offert à la fonction RH un incroyable outil de développement du personnel. La BCN dispose désormais du « code génétique » de son personnel ; à elle d'en faire bon usage avec respect et humilité, tout en gardant à l'esprit que l'être humain est un spécimen en perpétuelle quête de satisfaction et qu'une insatisfaction comblée est en général très vite remplacée par une autre insatisfaction. C'est ainsi que tout un chacun avance dans la vie.



Sponsoring

La BCN est un acteur important dans le canton de Neuchâtel, et pas uniquement au niveau économique.

En effet, depuis plusieurs années, les soutiens qu'elle octroie dans les mondes associatif, culturel et sportif sont indispensables à bon nombre de manifestations, d'associations ou de clubs.

Sponsoring sportif

Pour les amateurs de sport, l'année 2012 du sport neuchâtelois a connu des hauts et des bas.

Habitué à jouer les premiers rôles tant en championnat qu'en Coupe de Suisse, le **NUC volleyball** n'a cette année pas réussi à atteindre la finale de la Coupe après avoir été défait par Volero Zürich. C'est contre ce même adversaire que l'équipe féminine de Philippe Schütz, remplacé en fin de saison par Audrey Cooper (également coach de l'équipe féminine de Grande-Bretagne) s'inclineront en finale du championnat.

Voici quelques années, le **HC La Chaux-de-Fonds** a décidé de se professionnaliser et d'investir intelligemment pour atteindre ses objectifs à moyen terme: retrouver la LNA. Cet état d'esprit correspond aux valeurs revendiquées par la BCN. Nous avons donc soutenu ses projets en augmentant de manière significative le soutien financier que nous lui apportons. Sportivement, avec une élimination en demi-finale lors du septième match face au SC Langenthal, futur champion de LNB, la saison 2011-2012 a laissé un goût d'inachevé aux nombreux fans sur lesquels le club peut compter.

Au nombre des événements incontournables que la BCN soutient figure toujours le légendaire **BCN Tour**, avec son BCN Kids Tour et son BCN Walking. Pour rappel, cette course par étapes a été mise sur pied en 1986 par quelques employés de la BCN, tous sportifs émérites. La première étape s'est courue le mercredi 25 avril à Cornaux, suivie par celles de Couvet, Les Ponts-de-Martel, Colombier, La Chaux-de-Fonds et pour terminer Neuchâtel. Le record de participation a une nouvelle fois été battu, puisque pas moins de 4767 coureurs ont participé à l'une ou l'autre des étapes et ce malgré les conditions boueuses qui ont entaché les premières étapes.

La BCN contribue également de manière significative à la promotion des nouveaux talents sportifs du canton en étant partenaire de la **Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel (FSSECN)**. En 2012, la fondation a remis, sous forme de chèques, une somme de CHF 95'000 à 44 sportifs neuchâtelois méritants. La cérémonie se déroule chaque année dans le hall du siège de la BCN, à Neuchâtel. Cette fondation, lancée en 2007 en partenariat avec le Groupe E, L'Express/L'Impartial et GP Girard-Perregaux, a pour but de soutenir, par un versement financier direct, les sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel. Depuis sa création, la FSSECN a distribué CHF 606'500.



Après une saison 2010-2011 qui rimait avec reconstruction et l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante à la tête du club, la saison 2011-2012 de **Union Neuchâtel Basket** a tenu toutes ses promesses. L'équipe a outrageusement dominé le championnat avant de s'incliner d'une curieuse manière face à Kanti Aarau lors du troisième match. Néanmoins, les basketteurs neuchâtelois ont été promus sur le tapis vert, l'équipe argovienne ayant décliné la promotion.

Au début de l'été, le **Golf & Country Club de Neuchâtel** organise son plus grand tournoi de l'année, dont nous sommes le seul et unique sponsor depuis plusieurs années. Le «**BCN 4 jours de Voëns**» s'est déroulé du 21 au 24 juin. Compétition ouverte uniquement aux membres du GCCN et aux invités BCN, elle a rencontré, comme chaque année, un vif succès.

La fin de l'année quant à elle est désormais marquée par une course pédestre hivernale dans les rues de La Chaux-de-Fonds: la **Trotteuse-Tissot**. Cette course, sous forme de boucle, s'est déroulée, une fois de plus, sur et sous la neige. L'ambiance festive et hors du commun qui y règne nous a incités, dès la première édition, à soutenir financièrement cette manifestation organisée par les commerçants locaux et le Service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

D'autres **clubs de sport de la région** reçoivent un soutien financier plus ou moins conséquent de la part de la BCN. C'est le cas des Ecoles Suisses de Ski des Bugnenets et de Buttes-La Robella, de l'Association Cantonale Neuchâteloise de Gymnastique, du VBC Colombier (LNB masculine) et du VBC Val-de-Travers (LNB féminine), du FC Serrières (1ère ligue), de Neuchâtel Xamax 1912 (2e ligue inter) ou encore du Cercle de la Voile de Neuchâtel. Sans oublier plus de 70 contrats de sponsoring en faveur de divers mouvements juniors.

Tout au long de l'année, nous soutenons également **d'importantes manifestations** telles que le JuraRaid Aventure, le Festival des Sports de Rue, les diverses courses organisées par le CEP Cortaillod, les Championnats cantonaux de tennis mis sur pied par FriJuNe ou encore la Steet-Hockey Cup, au Locle.



Sponsoring culturel

Corbak Festival du 23 au 26 mai 2012

L'annonce du désistement de Jane Birkin lors de l'ouverture du festival a fait trembler les organisateurs qui voyaient soudain s'envoler la tête d'affiche de leur festival. Ils ont néanmoins su faire face à cet incident et une solution a rapidement été trouvée, qui a pu satisfaire la majorité des festivaliers. Dès le jeudi soir, les premières notes des concerts ont balayé le malheureux épisode, notamment grâce à la belle énergie du talentueux pianiste Nicolas Fraissinet et à l'humour très professionnel de Sanseverino.

Les Mines d'asphalte de la Presta

2012 était une année faste pour les Mines d'asphalte de Travers qui fêtaient le 300e anniversaire du début de leur exploitation. Afin de marquer cet événement, l'Association culturelle des Mines d'asphalte de la Presta a décidé de mettre sur pied une manifestation d'envergure: la création et la représentation, dans les anciennes galeries, des «Indes noires» de Jules Verne. L'adaptation du texte original et sa mise en scène dans ce lieu magique ont constitué une exclusivité qui a attiré un public très nombreux, venu des quatre coins de Suisse. Une cinquantaine de représentations ont eu lieu entre fin mai et juillet 2012.



Festi'neuch du 31 mai au 2 juin 2012

Lors de cette édition, les festivaliers étaient invités à venir au stand BCN, pour y vivre, par équipe de 2 à 4 personnes, une expérience originale et «décoiffante»: le Roadmovie BCN. Installés sur un side-car à l'intérieur d'un studio, les participants étaient filmés devant un écran où défilaient des routes du canton, et face à une soufflerie. Toutes les séquences pouvaient être visionnées sur le site internet de la banque (www.bcn.ch).

NIFFF du 6 au 14 juillet 2012

L'année 2012 a été marquée par un record de spectateurs avec 29'000 billets vendus, soit 2000 de plus qu'en 2011. La programmation, quant à elle, est restée fidèle à la volonté du comité de présenter un éventail de l'actualité et de l'histoire du cinéma de genre sous ses aspects les plus variés. En 2012, le NIFFF a mis l'accent sur les relations entre musique et image, proposant une offre d'une ampleur qui n'a d'égale que sa diversité et son originalité. En tant que partenaire principal, la BCN a installé, pendant les neuf jours du festival, un stand d'information au cœur du village OFF.



**Les Jardins Musicaux
du 17 août au 2 septembre 2012**

Cette 15e édition a pris une place dans les meilleurs « crus » de la manifestation. Quelques 16'000 spectateurs – y compris scolaires, représentations privées et représentations en tournée – ont assisté à la quarantaine d'événements proposés par les Jardins Musicaux. Rassembleur d'un public de tous horizons, « Les lumières de la ville », chef-d'œuvre de Charlie Chaplin, accompagné par l'Orchestre des Jardins Musicaux, a pu être présenté sur les trois sites du festival. Toutes les représentations de cette coproduction avec la Cinéma-thèque suisse et La Lanterne Magique, jouées à guichets fermés, ont été saluées à l'unanimité.

**Rock Altitude
du 16 au 18 août 2012**

Le point fort de cette septième édition était l'excellente programmation avec des têtes d'affiche telles que Nada Surf, Mogwai, Napalm Death et Agnostic Front. Tous les artistes ont rempli les attentes des 5000 festivaliers qui se sont rendus au Locle, tant au niveau de la qualité des concerts que de l'ambiance chaleureuse qui régnait sur le festival. Au niveau de l'affluence, les résultats sont en légère progression par rapport à l'édition précédente.

**Auvernier Jazz Festival
du 24 au 26 août 2012**

Cette quatrième édition a confirmé une fois de plus la qualité exceptionnelle de la programmation. Les moments forts de cette édition : Trixie Whitley qui, seule en scène, a subjugué le public et Olivia Pedrolì qui a affronté le vent sourire aux lèvres. Malgré des conditions météorologiques peu clémentes, le festival a réuni 3000 visiteurs sur les trois jours.



Prix BCN Innovation 2012

Créé à l'occasion du 125e anniversaire de la banque, dans le but de soutenir le développement économique et scientifique dans le canton, le Prix BCN Innovation, doté de **CHF 500'000**, distribué une fois par année, a été attribué pour la quatrième fois en 2012.



Michel Declercq
Président du jury



Alain Rebetez, journaliste
Marc-Antoine Schaer, Alpride

Membres du jury du Prix BCN Innovation

Michel Declercq, Président

Professeur honoraire EPFL

Christophe Ballif

*Directeur du Laboratoire de photovoltaïque et couches minces électroniques,
Institut de Microtechnique, EPFL, Neuchâtel*

André-Pierre Bouille

Ing. EPFZ

Représentant du Conseil d'administration de la BCN

Martin Knechtli

Lic. oec. HSG et lic. iur., RA, Industriel

Raymond Stauffer

Président de l'AIP (Association Industrielle et Patronale)

Christian Piguet

*Ingénieur auprès du CSEM, Professeur EPFL,
représentant du Conseil d'administration de la BCN*



Manuela Surdez, Présidente du Conseil d'administration de la BCN
Johan Bergqvist, Sietse Wouters et Pierre Minguely, Posic SA



Marc-Antoine Schaer,
Laurent Raeber & Robert Graham

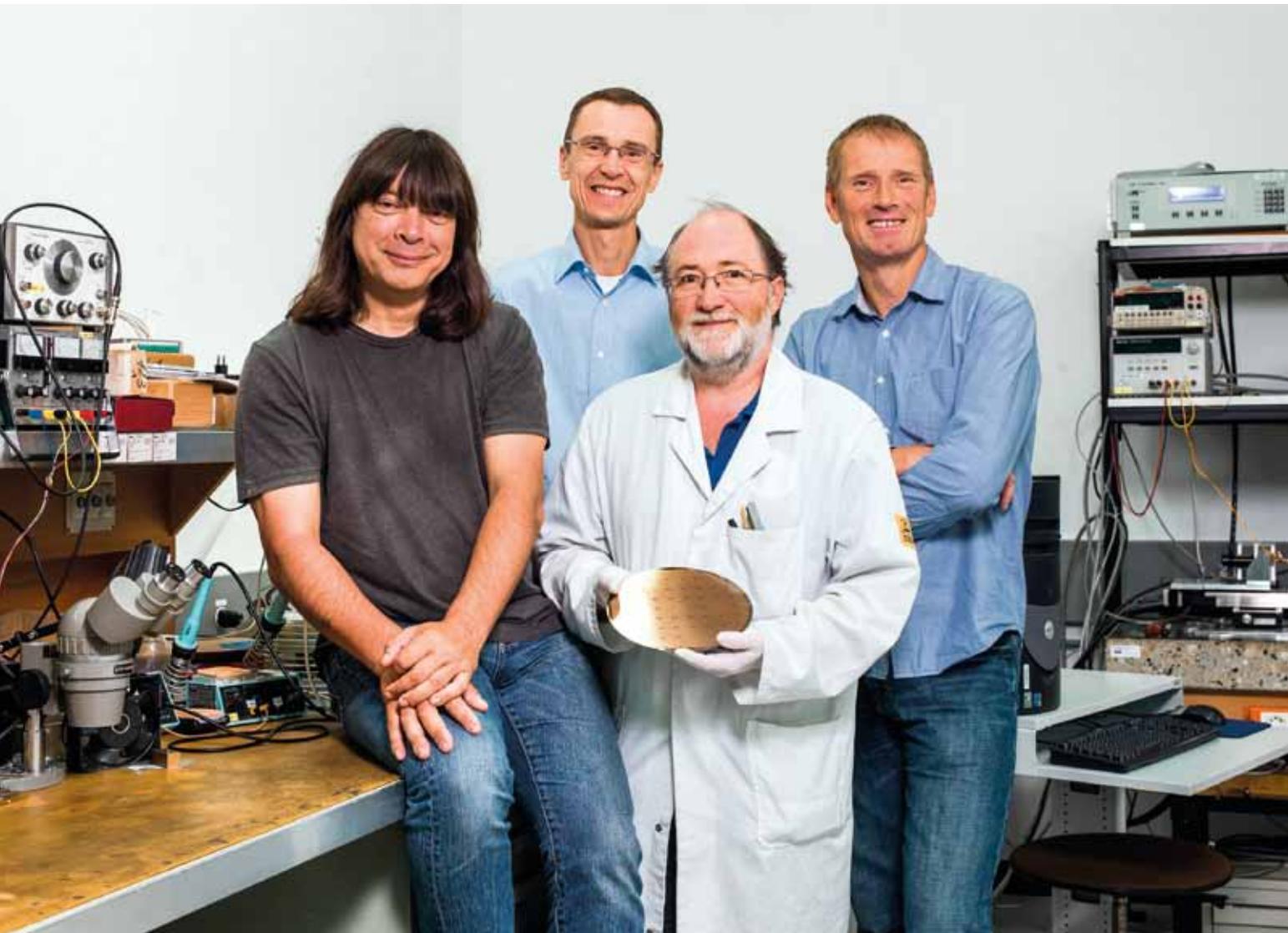
CHF 250'000 - Alpride

L'innovation présentée par Alpride est un airbag anti-avalanche destiné en premier lieu aux free-riders. Leur développement a été particulièrement remarqué pour l'innovation technologique dans les techniques de gonflage et pour sa conception originale qui se distingue de la concurrence par le faible coût, le faible poids et l'encombrement réduit. L'équipe qui a mis au point ce nouvel airbag a également séduit le jury par son expérience pratique dans le domaine comme par les compétences très complémentaires et l'enthousiasme de ses membres fondateurs.

Les développements technologiques effectués pour l'airbag anti-avalanches trouveront également des applications dans d'autres domaines qui seront étudiés dans le cadre du plan de développement de la société.



Alpride
Rue du Seyon 9
2001 Neuchâtel
www.alpride.com



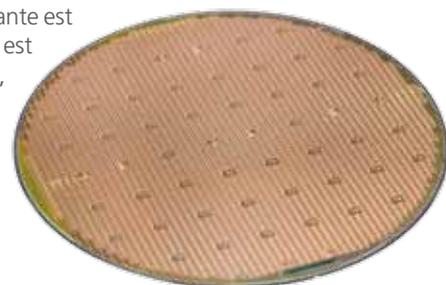
Philippe Debenest, Johan Bergqvist,
Pierre Minguely & Sietse Wouters

CHF 250'000 - Posic SA

La société Posic est une spin-off du CSEM, créée en 2002. Le système développé par Posic et soumis pour le Prix BCN Innovation est un encodeur miniature basé sur un capteur inductif, totalement intégré sur une puce avec l'électronique de traitement du signal. Un encodeur est un dispositif capable de mesurer une position linéaire ou angulaire avec grande précision et de fournir à sa sortie l'information sous forme numérique.

Le concept d'une solution totalement intégrée ouvre la voie à de nouvelles applications en raison de ses avantages décisifs en termes de précision, faible puissance consommée, miniaturisation et résistance aux environnements difficiles.

Une première application particulièrement intéressante est le système « powerwalk » dans lequel l'encodeur est intégré à une prothèse médicale révolutionnaire, développée en collaboration avec les sociétés Maxon Motors et i-Walk. Outre le domaine médical, le système développé par Posic ouvre la voie à de nombreuses applications industrielles, en particulier en robotique.

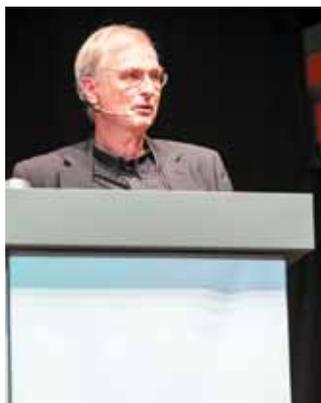


POSIC

Posic SA
Avenue du Mail 59
2000 Neuchâtel
www.posic.com

Prix BCN Culture 2012

La Banque Cantonale Neuchâteloise a créé le Prix BCN Culture en 2008, à l'occasion de son 125e anniversaire, dans le but de favoriser la création culturelle dans le canton. Le prix est doté de **CHF 120'000** par année, il a été distribué pour la troisième fois en 2012.



Christophe Dufour
Président du jury



Alain Rebetez, journaliste
Olivia Pedrolì, artiste et musicienne



Francine Pickel, La Lanterne Magique
Manuela Surdez et Christophe Dufour

Membres du jury du Prix BCN Culture

Christophe Dufour, Président

Conservateur et directeur du Muséum d'histoire naturelle à Neuchâtel

Marc Pantillon

Professeur de piano à la Haute Ecole de Musique de Genève

Evelyne Charrière

Enseignante en histoire de l'art à la HES et l'Ecole d'Arts à La Chaux-de-Fonds

Vincent Adatte

Journaliste cinématographique, co-directeur de La Lanterne Magique

Pierre Godet

Représentant du Conseil d'administration de la BCN

Robert Bouvier

Directeur du Théâtre du Passage à Neuchâtel, comédien et metteur en scène

Lanterne Magique

ur le projet des petites lanternes de



Manuela Surdez, Présidente du Conseil d'administration de la BCN
Olivia Pedrolì, Francine Pickel et Christophe Dufour



Francine Pickel,
co-directrice La Lanterne Magique

La Lanterne Magique - Les «*Petites leçons de cinéma*»

En 2013, l'Association La Lanterne Magique comptera 20 ans d'existence et développera pour l'occasion plusieurs projets d'envergure. Prévu sur le long terme, l'un de ces projets est intitulé les «*Petites leçons de cinéma*» où les éléments constitutifs du cinéma sont expliqués aux enfants par le biais de courts-métrages. Il s'agit de faire réaliser par des cinéastes de réputation internationale des courts-métrages destinés aux enfants en âge de fréquenter La Lanterne Magique (six à douze ans). Chacun porte sur un élément particulier de la réalisation d'un film, comme le montage, le son, la direction d'acteurs, l'animation 3D, l'échelle des plans, les repérages, le casting, la musique de film, les effets spéciaux, le cadre ou la conception d'un gag. Par son mode de production, le projet entend aussi valoriser le partage des connaissances entre jeunes réalisateurs et auteurs expérimentés. Eu égard à l'origine et à l'ancrage neuchâtelois de La Lanterne Magique, il entend confier la réalisation des deux premières leçons à un/e cinéaste de Suisse romande associé/e pour l'occasion à un/e jeune réalisateur/trice émergent/e de notre région. Les «*Petites leçons de cinéma*» feront l'objet d'une première à Neuchâtel, avant d'être projetées en avant-programme des séances de La Lanterne Magique dans toute la Suisse et à l'étranger. Elles seront aussi diffusées dans le cadre de «*Pop Corn*», l'émission jeunesse cinéma de la RTS. Par l'attribution d'un montant de CHF 60'000, le Prix BCN Culture soutient la réalisation des deux premières «*Petites leçons de cinéma*» et souligne le magnifique essor de La Lanterne Magique qui ne cesse d'innover et d'accroître sa notoriété en Suisse comme à l'étranger.



Association La Lanterne Magique
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
www.lanterne-magique.org



Olivia Pedrolì © Yves Mingard

Olivia Pedrolì - « Thread »

« Thread » est le second projet retenu pour le Prix BCN Culture 2012. Il s'agit d'une création de l'artiste et musicienne neuchâtoise Olivia Pedrolì sur le thème de l'équilibre et des extrêmes, destinée à voyager, à être enregistrée et jouée sur scène en Suisse puis à travers l'Europe.

Le projet d'Olivia Pedrolì, dont le style oscille entre folk et jazz, inclut l'écriture, la composition et les arrangements musicaux des pièces qui constitueront « Thread ». Les enregistrements en Suisse et en Islande seront réalisés et mixés par le producteur Valgeir Sigurdsson avec qui Olivia Pedrolì a déjà collaboré pour l'album « The Den ». Une création spéciale est prévue au théâtre de l'Heure Bleue à La Chaux-de-Fonds avec l'Ensemble Eustache. Suivra la publication de l'album « Thread » par le label Betacorn, fondé par Olivia Pedrolì, avec le concours de Sony Music Classique & Jazz. Une chance rare pour une artiste suisse qui sera à même de lui offrir une visibilité internationale. Enfin, une tournée en quintet sera proposée dans les festivals et les clubs suisses et étrangers. Par l'attribution d'un montant de CHF 60'000, le Prix BCN Culture souhaite apporter son soutien à un projet original et convaincant d'une artiste neuchâtoise de premier plan, arrivée à un moment crucial de sa carrière musicale.

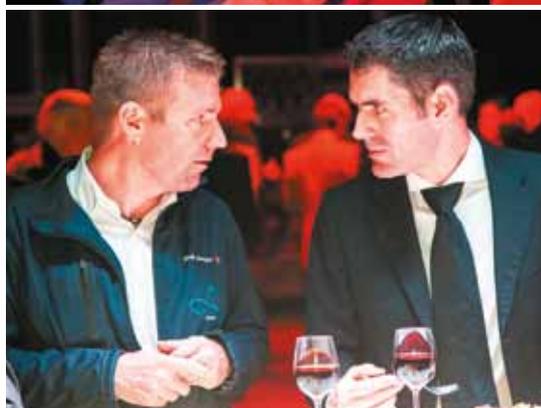


BETACORN

Betacorn
Case postale 2608
2001 Neuchâtel
www.oliviapedrolì.com

Cérémonie officielle

Le mardi 23 octobre 2012 a eu lieu la soirée de remise des Prix BCN Innovation et Culture au Centre neuchâtelois d'entretien des routes nationales.



Raphaël Domjan, fondateur de « PlanetSolar »,
premier tour du monde réalisé à l'énergie solaire



Alain Ribaux, Philippe et Ana Girardin



Jean-Noël Duc, André Duvillard, Joël von Allmen

Chaque année, les Prix sont remis dans un autre district du canton. Après La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et le Val-de-Travers, c'est à Boudry, au Centre neuchâtelois d'entretien des routes nationales, que s'est déroulée la soirée de gala 2012.

Les membres des jurys ont eu l'honneur de dévoiler les noms des lauréats et de leurs projets en avant-première, devant un parterre de plus de 400 invités.

L'animation de la soirée avait été confiée à Alain Rebezz, journaliste à la RTS. Après la partie officielle et la présentation des lauréats 2012, les invités ont eu le plaisir d'assister à une conférence et à un film de Raphaël Domjan, initiateur, skipper et président du projet « PlanetSolar », premier tour du monde en bateau à l'énergie solaire. La soirée s'est terminée par un cocktail dînatoire.

Fondation culturelle 2012

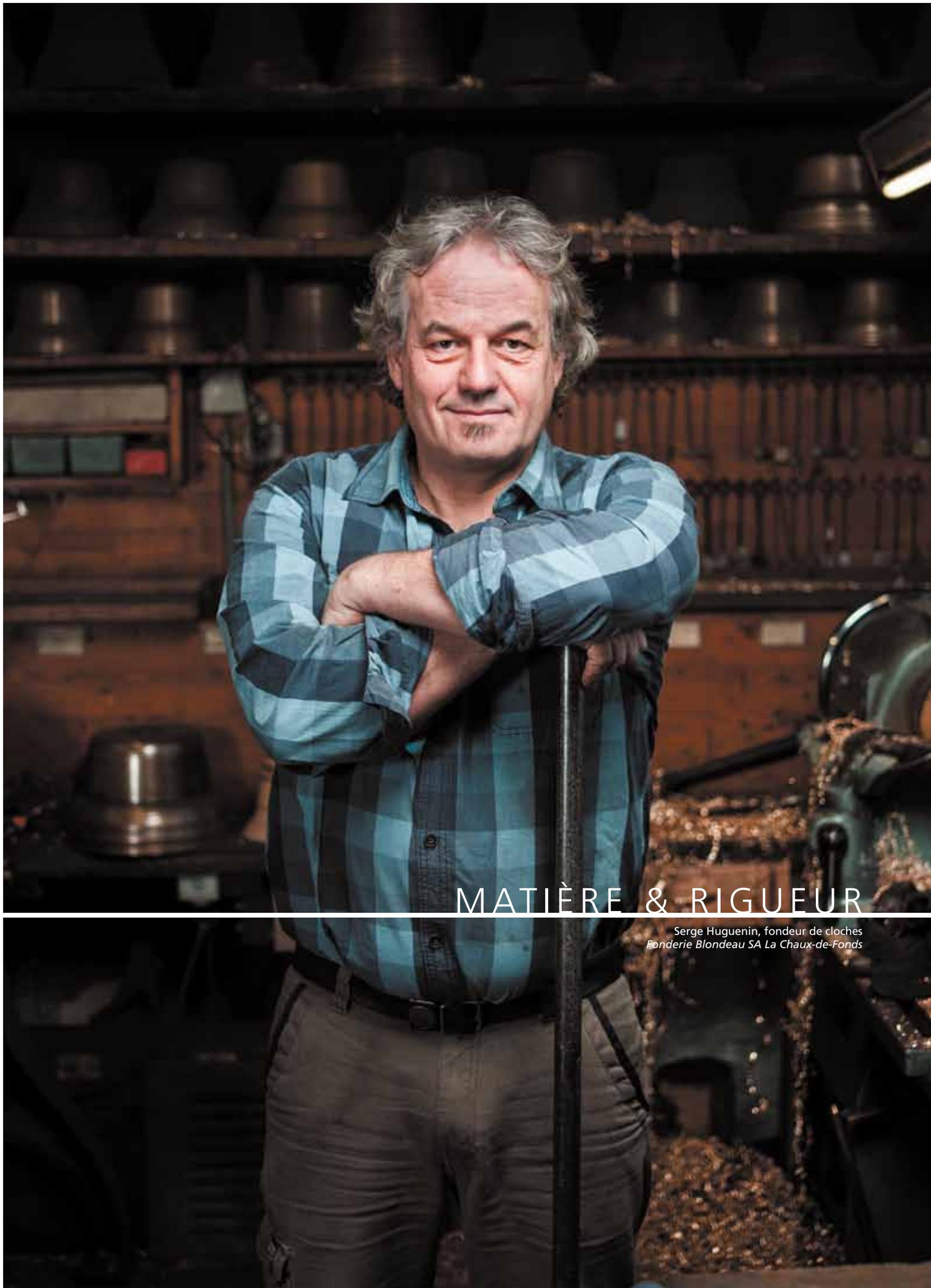
Créée en 1983 à l'occasion du 100e anniversaire de la banque, la Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise a pour but de favoriser, dans le canton de Neuchâtel, la culture et la création artistique sous toutes leurs formes par l'octroi d'aides financières à des œuvres, des institutions culturelles, ainsi que par l'achat d'œuvres d'art.

Le capital de dotation de 2 millions de francs à l'origine s'élève actuellement à 7,5 millions de francs.

Pour l'année 2012, la Commission de répartition, lors de quatre séances, a examiné 178 dossiers et distribué CHF 180'000. A ce jour, la Commission a distribué au total CHF 3'664'650 à 726 bénéficiaires.

DEMANDEUR	SUJET SOUTENU	MONTANTS OCTROYÉS
Casque Creaked Records	Réalisation d'un album	CHF 2'000
Théâtre Entr'acte	«Narcisse, ou l'amant de lui-même» Comédie de Jean-Jacques Rousseau	CHF 3'000
CMC – Les Concerts de Musique Contemporaine	15 ans des Concerts de musique	CHF 4'000
Charlou Nada	Jeune auteure compositrice et interprète locloise	CHF 2'000
Chœur de chambre Pange Lingua	Concerts des 9 et 10 juin 2012	CHF 2'000
Godjan – Formation de jazz	Réalisation du deuxième album	CHF 2'000
Association Bikini Test	Livre du 20e anniversaire	CHF 4'000
Association pour la Collégiale, Neuchâtel	«Brahmsiade»	CHF 4'000
Théâtre à tous les étages	Théâtre jeune public	CHF 3'000

DEMANDEUR	SUJET SOUTENU	MONTANTS OCTROYÉS
Association Maison Blanche, La Chaux-de-Fonds	<i>Projet We Spoke</i>	CHF 3'000
Passion Cinéma	<i>Festival des films du Sud 2012</i>	CHF 2'000
Association Pique Interdit	<i>Spectacle « Es-tu forte assez ? »</i>	CHF 3'000
Cie De Facto	<i>Pièce Jérémy Fisher</i>	CHF 4'000
Fondation Ensemble musical pour Jeunes, La Chaux-de-Fonds	<i>Soutien à l'ensemble</i>	CHF 2'000
Association RR	<i>« Tele Tango »</i>	CHF 3'000
Junior Tshaka	<i>Soutien à l'ensemble</i>	CHF 2'000
Association des amis de l'Ensemble La Sestina	<i>Nouvelle dynamique – Troisième année</i>	CHF 3'000
Association Traversées	<i>Projet transfrontalier 2012-2013</i>	CHF 3'000
Ynova & Cie	<i>Création de « Parade 2012 »</i>	CHF 3'000
Association STOA	<i>Projet Stoa 2012</i>	CHF 2'000
The Rambling Wheels	<i>Soutien à l'ensemble</i>	CHF 4'000
Thera Production Sàrl	<i>Court-métrage « Prisonnière »</i>	CHF 2'000
Ensemble Intercomunicazione	<i>Soutien à l'ensemble</i>	CHF 3'000
Ass. Famille Jacot-Guillarmod	<i>Jules Jacot Guillarmod en Himalaya (1902-1905) Exploration et aventures exceptionnelles</i>	CHF 3'000
NIFFF	<i>Projet « Chabadabada... quand la musique fait son cinéma (fantastique) »</i>	CHF 5'000
Compagnie du Passage	<i>Création de « Doute » de John Patrick Shanley</i>	CHF 5'000
Découvertes musicales – Le Locle	<i>Septième saison de « Découvertes musicales »</i>	CHF 4'000
Compagnie de théâtre « L'outil de la ressemblance »	<i>Création du spectacle « Le combat ordinaire »</i>	CHF 4'000
Ensemble Le Moment Baroque	<i>Production en décembre 2012</i>	CHF 4'000
Théâtre Frenesi	<i>Spectacle « Des mots plein les poches »</i>	CHF 4'000
Chaoticklock Films	<i>Long métrage « Chimères »</i>	CHF 4'000
Association 1000m d'auteur(e)s	<i>Projet de balades littéraires dans la ville de La Chaux-de-Fonds</i>	CHF 3'000
L'avant-scène opéra	<i>Projet « Candide » / Bernstein</i>	CHF 3'000
Société d'histoire de l'art en Suisse	<i>Publication de Theo à Neuchâtel, tome 2 des « Maison de papier »</i>	CHF 3'000
Association C.A.B.A.R.T	<i>Réalisation de son premier album</i>	CHF 3'000
Atelier U-Zehn	<i>Vernissage de l'atelier de création U-Zehn</i>	CHF 2'000
Association Blazz	<i>En reconnaissance de la qualité de la musique de Samuel Blaser</i>	CHF 2'000
Compagnie De nuit comme de jour	<i>Création théâtrale « Le baiser et la morsure »</i>	CHF 2'000
Association Kaktus	<i>11e Antilope Festival</i>	CHF 4'000
Ensemble Sigma	<i>Saison de concerts 2012-2013</i>	CHF 4'000
Collectif Douche Froide	<i>Création « Notes de cuisine »</i>	CHF 3'000
Association Lyrica	<i>« La Damnation de Faust », version concertante, de Hector Berlioz</i>	CHF 5'000
Association Binooculaire	<i>Projet musical « Musique de chambre itinérante »</i>	CHF 3'000
Ensemble musical pour Jeunes	<i>Spectacle musical et visuel « Correspondances'13 »</i>	CHF 3'000
Mme Alice Di Piazza	<i>Projet « Rencontre avec Sofia Gubaidulina »</i>	CHF 4'000
Cie Fantôme	<i>Création théâtrale « L'Ecuyère »</i>	CHF 4'000
Association Agathe	<i>Réalisation du projet « Doubles Faces »</i>	CHF 2'000
Objets-Fax	<i>Projet chorégraphique « Anima »</i>	CHF 3'000
odd productions	<i>Proposition théâtrale et musicale « Marianne & Johan »</i>	CHF 2'000
Association Musique au Chœur	<i>Soutien pour marquer les 10 ans d'existence de l'association</i>	CHF 2'000
Carpe Dièse Trio	<i>Saison de concerts 2012-2013</i>	CHF 2'000
L'outil de la ressemblance	<i>Création théâtrale 2012-2013 « De mémoire d'estomac »</i>	CHF 3'000
Association de la Journée des Musiciens Neuchâtelois	<i>4e Journée des Musiciens Neuchâtelois</i>	CHF 2'000
Association pour la Défense des Chômeurs du Littoral Neuchâtelois	<i>Contribution à l'édition du livre intitulé « Chômage, Petit recueil de préjugés »</i>	CHF 2'000
La Croche-Chœur	<i>Concerts d'« Antonio Lotti »</i>	CHF 1'000
Concerts de la Collégiale de Neuchâtel	<i>Projet artistique « Planète Bille »</i>	CHF 3'000
Théâtre de la Poudrière	<i>Création d'un nouveau spectacle jeune public « La ballade de Cornebique »</i>	CHF 4'000
L'avant-scène opéra	<i>Opérette de Jacques Offenbach « La Périchole »</i>	CHF 4'000
I Skarbonari	<i>Prochaine création « Carnet de voyage »</i>	CHF 4'000
Total		CHF 180'000



MATIÈRE & RIGUEUR

Serge Huguenin, fondeur de cloches
Fonderie Blondeau SA La Chaux-de-Fonds

Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté, en janvier 2007, une « Charte d'éthique », accessible sur le site Internet de la BCN (www.bcn.ch), qui complète les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées sous chiffre 3.3 de l'annexe du bouclement.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (chiffres 3.10 et 3.11 de l'annexe du bouclement).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 08/24.

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

ADMINISTRATEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
<p>Manuela Surdez 1961, suisse, La Chaux-de-Fonds Membre, depuis 2010 Présidente, depuis avril 2011 Présidente du Comité de banque Vice-présidente du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN Censeur, 2001-2009</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel (1984-1987) Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987) Administratrice et co-directrice Goldec SA</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de la société Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane Juge au Tribunal arbitral de la Convention collective de travail de l'Industrie horlogère (depuis 2012)</p>
<p>Nathalie Tissot 1966, suisse, La Chaux-de-Fonds Membre, depuis 2005 Vice-présidente depuis octobre 2012 Membre du Comité de banque Membre du Comité d'audit Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN Membre du Comité de rémunération</p>	<p>Docteur en droit (Université de Neuchâtel) Certificat d'études supérieures en archéologie (Université de Neuchâtel) Brevet d'avocat</p>	<p>Avocate indépendante (1992) Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel, puis professeure associée dès 1996 et professeure extraordinaire depuis 2002 Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001) Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel (2008 - 2012)</p>	<p>Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale Membre du Conseil de la Fondation « La Tène » Membre de la Commission cantonale des biens culturels Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel (2008 - 2012) Membre du Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel Membre de la Commission (depuis 2012) et du Conseil scientifique (depuis 2008) du Musée International d'Horlogerie. Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)</p>
<p>Brigitte Bachelard 1960, suisse, Berne Membre, depuis 2009 Membre du Comité d'audit</p>	<p>Licence et maîtrise en sciences économiques (Université de Paris La Sorbonne) Diplômée de l'Ecole nationale d'administration (ENA)</p>	<p>Attachée principale d'administration à la Mairie de Paris Administratrice à la direction de la recherche et des études statistiques du Ministère de l'emploi et de la solidarité en France Experte auprès du Conseil de l'Europe pour des questions relatives à la démocratie locale entre 1997 et 2000 Membre du corps diplomatique (cadre ENA) à l'ambassade de France en Autriche et à la délégation française de l'OSCE en 1998 Collaboratrice scientifique au secrétariat général francophone de la direction de l'instruction publique du canton de Berne (2001 à 2004) Directrice générale de la HE-Arc à Neuchâtel</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de l'Université technologique de Belfort Montbéliard (F) Présidente du Conseil d'administration de TT Novatech (BE) de 2006 à 2011 Présidente de la commission d'intégration des étrangers de la ville de Berne de 2001 à 2008 Présidente de la commission d'égalité des chances de la HES-SO de 2003 à 2007</p>

ADMINISTRATEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
<p>André-Pierre Bouille 1949, suisse, Bôle Membre, depuis avril 2011 Président du Comité de rémunération depuis octobre 2012 Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Ing. Dipl. en électricité, Ecole polytechnique fédérale de Zurich Docteur en Psychologie du travail, Université de Neuchâtel Certificat en marketing et management, Hochschule de St-Gall</p>	<p>Assistant marketing, sous-directeur marketing dans plusieurs sociétés du groupe Swatch (1981-1985) Directeur général d'AESA SA (Groupe Alcatel) de 1985 à 1998; ensuite et jusqu'en 2007, président et propriétaire de la société</p>	<p>Président de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane Membre des Conseils d'administration de Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane et de Stoco SA, Vaumarcus</p>
<p>Pierre Godet 1944, suisse, Neuchâtel Membre, depuis 2005 Membre du Comité de banque Président du Comité d'audit depuis janvier 2013 Membre du Comité de rémunération Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Licence en droit (Université de Neuchâtel) Brevet d'avocat</p>	<p>Fonctions de cadre et de direction auprès du Credit Suisse (1971-1994) Directeur général de la BCN (1994-2005) Retraité</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), Neuchâtel Président de Silatech SA</p>
<p>Christian Piguet 1951, suisse, La Chaux-de-Fonds Membre, depuis 2005 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN. Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Docteur en ingénierie (EPFL), Lausanne</p>	<p>Ingénieur auprès du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA), Neuchâtel Professeur EPFL</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de Centredoc, Neuchâtel</p>
<p>Philippe Maquelin 1951, suisse, Gorgier Membre depuis octobre 2012 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Fonctions d'assistant, de cadre et de direction auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe Swatch (1976 – 1988) Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young, Conseils aux entreprises suisses romandes (1988 – 1990) Fonctions de direction auprès du groupe Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds (1991 – 1998) CFO du groupe Ismecca, La Chaux-de-Fonds (1998 - 2002) COO et CFO du groupe Tornos, Moutier (2002 – 2010) Consultant indépendant (depuis 2002)</p>	<p>Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds Membre du Conseil d'administration, Président du Comité d'audit et membre du Comité en charge des nominations et de la rémunération de Tornos Holding SA, Moutier Membre des Conseils d'administration de - Nugerol Holding SA - La Tène - BNJ FM SA, Delémont - ARC FM SA, Delémont</p>

3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE AU 1^{ER} JANVIER 2013



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

- ◀ Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements.
- ◀ Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque.
- ◀ Il nomme le Directeur général et les membres de la Direction, le responsable de l'Inspectorat ainsi que les cadres de la banque.
- ◀ Il choisit l'organe de révision externe.
- ◀ Il fixe les traitements du Directeur général, des membres de la Direction, du responsable de l'Inspectorat ainsi que les bases générales du traitement des collaborateurs.
- ◀ Il surveille les crédits accordés par le Comité de banque selon l'annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences).
- ◀ Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).
- ◀ Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes.
- ◀ Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation.

Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat :

- ◀ La nomination du Directeur général.
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la Présidente est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose de la Présidente, de la Vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration. Il se réunit en principe une fois par semaine.

Le Comité :

- ◀ Prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration.
- ◀ Accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences.
- ◀ Préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

3.3.3 Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois membres du Conseil d'administration. Ils répondent tous aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 08/24.

Le Comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du comité, par le responsable de l'Inspectorat ou la Direction. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité d'audit sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

3.3.4 Comité de rémunération

Le Comité de rémunération est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération sont fixées dans un cahier des charges approuvé par le Conseil d'administration.

3.4 Inspectorat

L'Inspectorat effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Il dispose d'un droit illimité à l'information. Il établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité d'audit et de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. L'Inspectorat est subordonné au Conseil d'administration. Il est indépendant de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité d'audit. L'Inspectorat répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA – Switzerland). L'effectif du service est de 4 collaborateurs y compris le responsable.

L'Inspectorat est dirigé par :

INSPECTEUR	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
François Roch 1957, suisse, Yvonand (VD) Inspecteur, depuis 1998	Expert diplômé en finance et en controlling Expert-réviseur	Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992) Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998)	

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont elle gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat.

A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de l'Inspectorat et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

CENSEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
Christian Blandenier 1965, suisse, Chézard-St-Martin Censeur depuis 2010	Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier depuis 1993	Licence en droit (Université de Neuchâtel) Brevets d'avocat et de notaire	Député au Grand Conseil (1993-2009) Président de la FRI (Fédération romande immobilière)
Yves Froidevaux 1964, suisse, Neuchâtel Censeur depuis 2005	Licence ès lettres (Université de Neuchâtel)	Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics) (1994 à 2001) Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 à 2004) Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 2005	Conseiller général, Neuchâtel
Johanne Lebel Calame 1952, canadienne et suisse, Val-de-Travers Censeur depuis 2007	Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada) Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)	Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario (Canada) (1972-1976) Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996) Traductrice et correctrice indépendante de 1978 à 1985 et depuis 1996	Députée au Grand Conseil

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement.

Les propositions de crédits qui sont de la compétence du Conseil d'administration font l'objet d'un exposé écrit et détaillé remis à chaque administrateur en principe avant les séances du Conseil d'administration.

La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque.

De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- < Rapports de l'Inspectorat
- < Rapports de l'organe de révision externe
- < Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management)
- < Etat des risques

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe 2 du bouclement, sous le chapitre éponyme.



4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal.

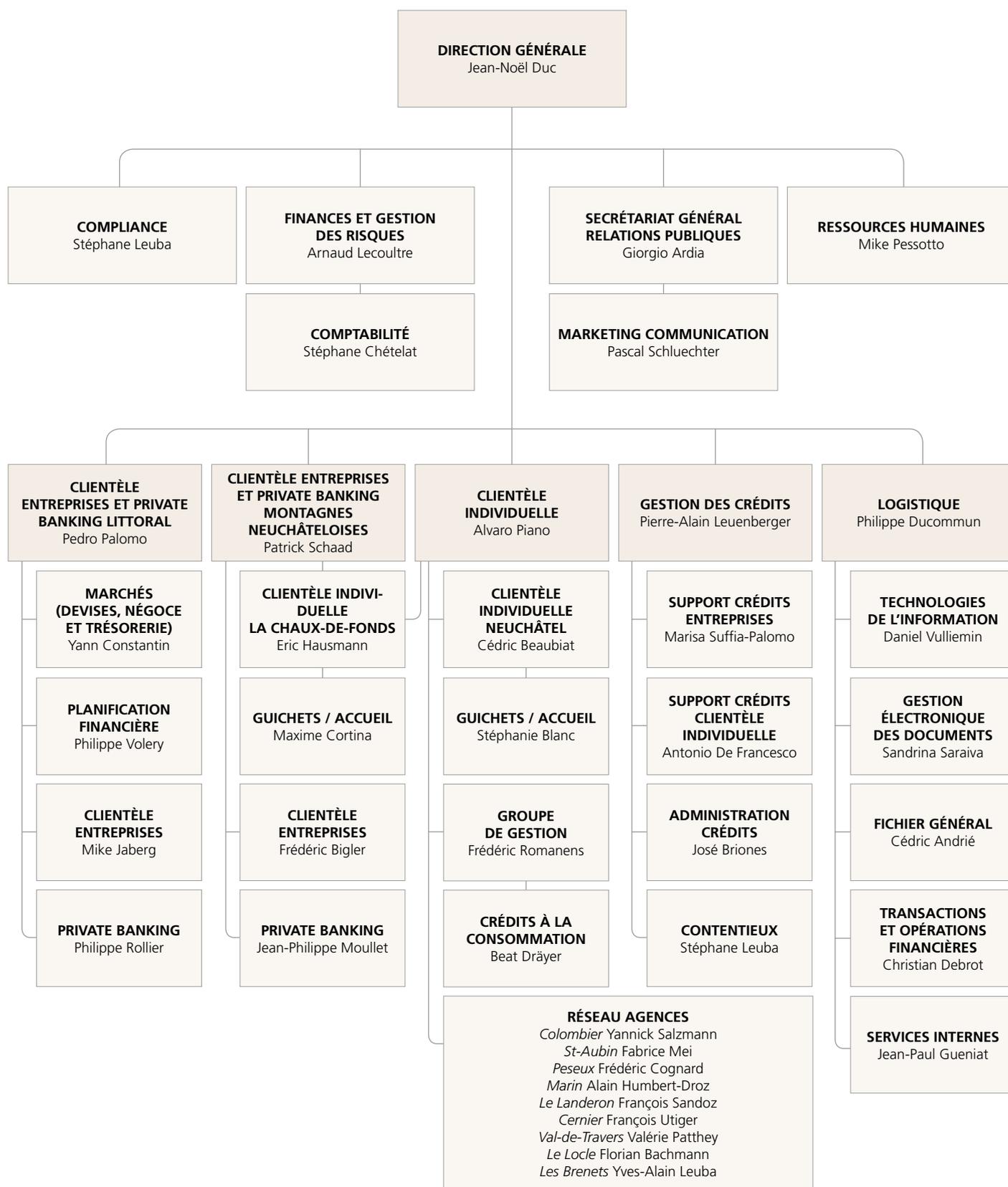
Le Directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un Directeur général et cinq directeurs responsables de :

- < La clientèle entreprises et du Private Banking du Littoral
- < La gestion des crédits
- < La clientèle individuelle
- < La logistique
- < La succursale de La Chaux-de-Fonds, de la clientèle entreprises et du Private Banking des Montagnes neuchâtelaises

4.1 Directeur général et directeurs au 1^{er} janvier 2013

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
Jean-Noël Duc 1954, suisse, Neuchâtel Directeur général	Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprise, Université de Lausanne) Cours suisse de direction d'entreprise, Centre romand pour les questions de management	Fonctions de direction auprès de : - UBS SA à Lausanne, Zurich, Sierre et Neuchâtel (1977-2001) - Credit Suisse à Neuchâtel (2001-2004) BCN dès septembre 2004	Membre du : - Conseil d'administration de l'Union des banques cantonales suisses - Comité de l'Association cantonale des banques neuchâteloises - Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie - Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise - Conseil de la Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel
Patrick Schaad 1967, suisse, La Chaux-de-Fonds Directeur, responsable de la succursale de La Chaux-de-Fonds, de la clientèle entreprises et Private Banking des Montagnes neuchâteloises Suppléant du Directeur général	Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprise, Université de Lausanne)	Fonctions de cadre auprès d'UBS SA (1993-1998) BCN dès 1998	Membre du Conseil d'administra- tion de la Banque Cantonale du Jura à Porrentruy Membre du Conseil d'administra- tion d'Emile Egger & Cie SA à Cressier Membre du Comité Genilem, La Chaux-de-Fonds Membre du Conseil de fondation de Finergence, Fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices
Philippe Ducommun 1964, suisse, Neuchâtel Directeur, responsable de la Logistique	Certificat fédéral de capacité d'employé de banque	Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992) BCN dès 1992	
Pierre-Alain Leuenberger 1971, suisse, Saint-Blaise Directeur, responsable de la gestion des crédits	Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire	REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995) Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005) BCN dès 2005	Membre du Conseil d'administration du Service cantonal des automobiles et de la navigation
Pedro Palomo 1969, espagnol, Neuchâtel Directeur, responsable de la clientèle entreprises et Private Banking du Littoral	Certificat fédéral de capacité d'employé de banque	Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994) Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999) BCN dès 1999	Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige
Alvaro Piano 1957, suisse, Peseux Directeur, responsable de la clientèle individuelle	Certificat fédéral de capacité d'employé de banque	Credit Suisse, Neuchâtel (1976-1982) Fonctions de cadre auprès du Credit Suisse, Neuchâtel (1982-1994) BCN dès 1994	Membre du Conseil de fondation du Fonds de désendettement



4.3 Gestionnaires clientèle entreprises

NOM	LOCALISATION
Laila Ecoffey	Neuchâtel
Blaise Houriet	La Chaux-de-Fonds
Christian Kohler	Neuchâtel
Raphaël Mermillon	La Chaux-de-Fonds
Sophie Pécaut	Neuchâtel
Ana Rita Rodrigues	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds

4.4 Gestionnaires de fortune

NOM	LOCALISATION
Yvan Adatte	La Chaux-de-Fonds
Christian Jaberg	Neuchâtel
Jean-Philippe Golay	Neuchâtel
Claude Moser	Neuchâtel
David Moser	Neuchâtel
Olivier Nicolet	La Chaux-de-Fonds
Michel Ruedin	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	La Chaux-de-Fonds
Flavia Senes Mackowiak	Neuchâtel
Victor Vogt	Neuchâtel

4.5 Conseillers/ères en planification financière

NOM	LOCALISATION
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
Hugues Racine	Neuchâtel

4.6 Conseillers/ères clientèle individuelle

NOM	LOCALISATION
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens-Zumsteg	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Christelle Gunzinger	Peseux
Monique Gusmini	Cernier
Olivier Joly	St-Aubin
François Robert-Nicoud	Neuchâtel
Philippe Paratte	Neuchâtel
Michel Vermot	Colombier
Alain Volery	Marin

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante :

Indemnité annuelle fixe	CHF	30'000
Indemnité de séance	CHF	500
Indemnité de la Présidente	CHF	54'000
Indemnité de la Vice-présidente	CHF	18'000
Indemnité de membre du Comité	CHF	12'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2012 ont été de CHF 409'000. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (Directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 21 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2012 s'est élevée à CHF 4'299'945. Les bonus de la direction pour l'exercice 2012 ont représenté au total CHF 1'614'117. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés sous chiffre 3.13 de l'annexe du bouclément.

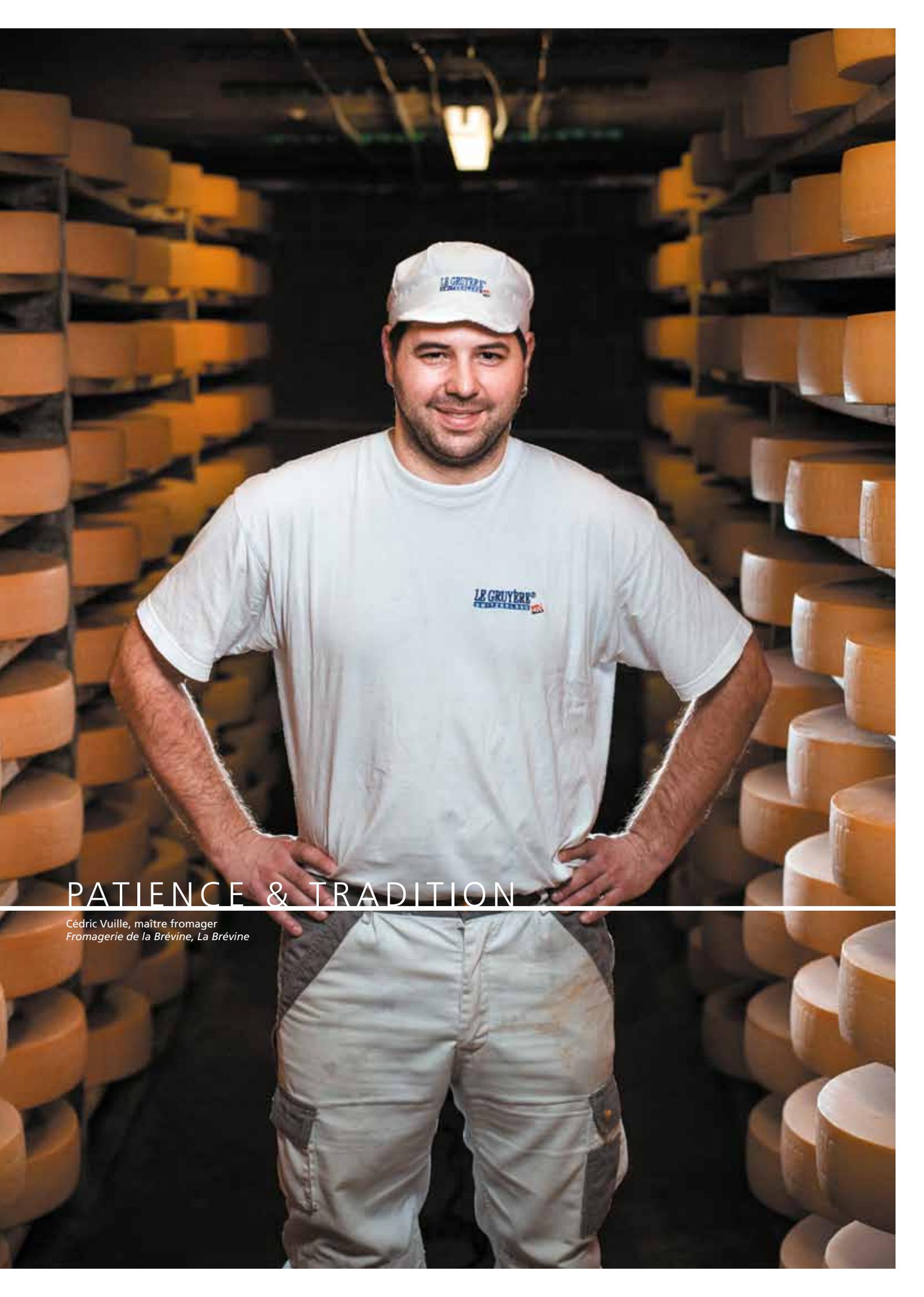
6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est PricewaterhouseCoopers SA. La BCN a renouvelé le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA en août 2008, à la suite d'un appel d'offre. Le réviseur responsable est M. Philippe Bochud, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2009. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Les honoraires de révision 2012 se sont élevés à CHF 220'000, ainsi que CHF 10'000 s'agissant de prestations diverses. Les tâches de contrôle et de surveillance de l'organe de révision sont du ressort du Conseil d'administration. Le rapport bancaire annuel et les éventuels rapports complémentaires sont examinés dans le cadre des séances du Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec la Présidente et le Directeur général.

De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. La BCN dispose d'un site Internet (www.bcn.ch) qui présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion de la BCN peuvent aussi être obtenus à l'adresse: info@bcn.ch ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.



PATIENCE & TRADITION

Cédric Vuille, maître fromager
Fromagerie de la Brévine, La Brévine



PRÉCISION & SAVOIR-FAIRE

Yann Von Kaenel, guillocheur
Décors Guillochés SA, Cernier



Commentaires relatifs à l'exercice 2012

Remarques préliminaires

En Suisse, le niveau des taux hypothécaires particulièrement bas a soutenu la demande de crédits immobiliers en tirant les prix à la hausse, avec en corollaire la contraction des marges d'intérêts. Dans ce contexte, la clientèle opte quasi systématiquement pour les financements à long terme, contraignant les banques à supporter des coûts de protection contre les variations de taux.

Le raz-de-marée législatif en cours – réglementations sur les services financiers, les placements collectifs, les bourses, le négoce de produits dérivés hors bourse, le négoce de matières premières, l'impôt libérateur à la source, FATCA - doublé parfois d'un manque d'harmonisation, imposent des adaptations informatiques conséquentes ainsi que besoins supplémentaires en fonds propres, inéluctablement coûteux.

La progression de l'économie mondiale reste sur un rythme ralenti, même si des signes de reprise apparaissent aux Etats-Unis et en Chine. La zone euro campe dans sa période de récession et un produit intérieur brut (PIB) estimé à 0 pour 2013. Les pressions inflationnistes devraient rester faibles et les banques centrales maintenir leurs mesures de soutien à l'économie, éloignant l'éventualité d'une remontée brutale et durable des taux. Toutefois, une aversion au risque plus grande pourrait créer quelques tensions temporaires sur les échéances les plus longues.

Immobilisations financières

A fin 2012, le portefeuille d'immeubles à vendre comprend un objet pour une valeur de CHF 719'000, situation inchangée par rapport à fin 2011.

Crédits commerciaux et hypothécaires

Les prêts à la clientèle atteignent CHF 7,2 milliards, en progression de 7,8%.

Les créances hypothécaires se développent fortement (+7,2% ou

CHF 409 millions) et leurs encours passent le cap des six milliards de francs (CHF 6'096 millions). Notre taux d'avance moyen sur les objets immobiliers (montant du crédit rapporté à la valeur vénale de l'objet financé) s'établit à 57%, soit une saine exposition aux risques. Les créances sur la clientèle commerciale progressent plus rapidement encore, à 11%, soit CHF 1'149 millions. Ces chiffres confirment l'efficacité de notre modèle d'affaires et le rôle d'acteur majeur de la BCN dans les secteurs immobilier et industriel neuchâtelois.

Le soutien aux entreprises locales participe d'une mission chère à la BCN. Au travers de sa prestation « PME Plus », la banque assiste les petites et moyennes entreprises dans les périodes clés de leur existence: reprise d'entreprises, forte croissance des affaires, investissements importants.

En 2012, « PME Plus » a soutenu 29 entreprises pour un volume global de CHF 14 millions.

Depuis son lancement en juin 2006, « PME Plus » a épaulé 174 petites et moyennes entreprises, actives dans 31 secteurs d'activités différents, pour un montant supérieur à CHF 74 millions.

La crise financière a mis en évidence la constance de la qualité de services de la BCN, sa modération et la continuité de sa politique, qu'il s'agisse de périodes fastes ou tourmentées.

La défiance que doit affronter le système bancaire suisse nous confère, par effet de contraste, l'image d'une banque éthique autant que de banque refuge.

Ainsi, la BCN entretient un cercle vertueux par lequel la confiance du public favorise sa réussite; réussite qui, à son tour, devient un critère de choix pour la clientèle.

La BCN et son implication au niveau local forment un moteur indispensable à la création de richesses et au développement du canton. Par là, notre responsabilité prend une dimension autre et nous mettons tout en œuvre pour répondre aux attentes de toutes les parties prenantes de l'économie et de la société civile.

Analyse financière - évolution du bilan

En 2012, la BCN maintient un rythme de développement supérieur à celui de son secteur.

Les postes clés affichent des progressions sensibles :

BILAN SYNTHÉTIQUE			
EXPRIMÉ EN MILLIONS DE FRANCS	2012	2011	VARIATIONS EN%
Total du bilan	8'516	8'065	+5,6
Prêts à la clientèle	7'245	6'722	+7,8
Avoirs de la clientèle	5'462	5'378	+1,6
Fonds propres (après répartition)	608	563	+8,0

Malgré une année de turbulences dans le monde de la finance, l'activité s'est significativement développée en 2012, grâce au renforcement des liens avec :

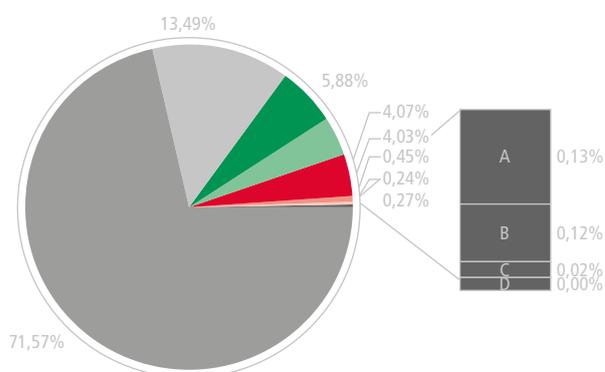
- ◀ Les entreprises, dans leurs activités courantes et leurs investissements,
- ◀ Les ménages, dans leurs projets immobiliers et la gestion de leur patrimoine (épargne, placements, prévoyance...).

Principales évolutions à l'actif

L'encours des prêts à la clientèle atteint CHF 7,2 milliards. Les créances hypothécaires se développent fortement (+7,2% ou CHF 409 millions) et passent le cap symbolique des CHF 6 milliards (CHF 6'096 millions). Les créances sur la clientèle commerciale progressent de 11%, à CHF 1'149 millions.

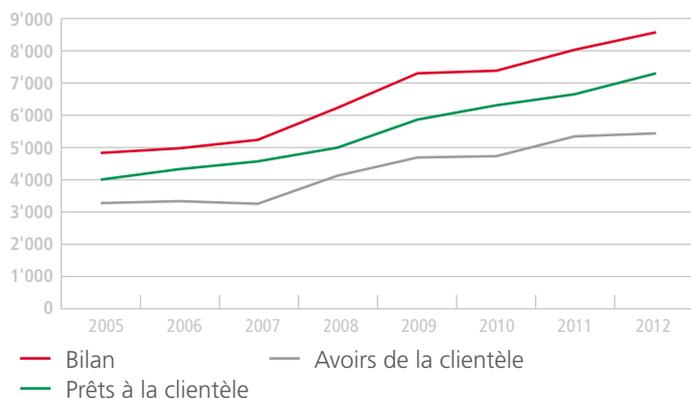
Ces chiffres confirment la résilience du modèle d'affaires de la BCN, tourné vers l'ensemble des acteurs économiques locaux (corporations de droit public, PME, particuliers, etc.)

Répartition de l'actif en %



- Créances hypothécaires
- Créances sur la clientèle
- Créances sur les banques
- Immobilisations financières
- Liquidités
- Immobilisations corporelles
- Participations
- A Autres actifs
- B Comptes de régularisation
- C Créances résultant de papiers monétaires
- D Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

ÉVOLUTION DU BILAN 2005-2012 (EN MILLIONS DE FRANCS)



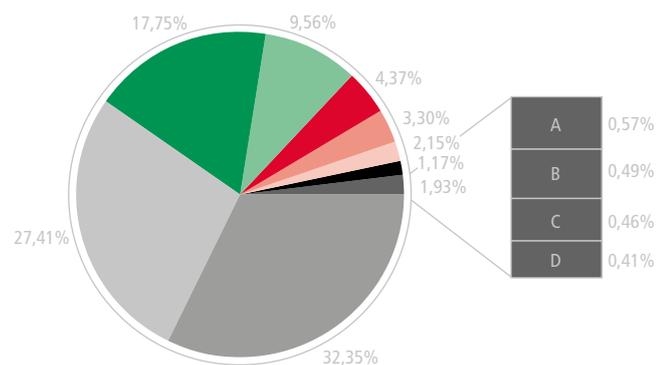
La BCN conforte sa position d'acteur principal du marché bancaire neuchâtelois en gagnant de nouvelles parts de marché en 2012.

Principales évolutions au passif

Les dépôts se sont étoffés pour atteindre CHF 5'462 millions, en augmentation de 1,6% (ou CHF 84 millions). La collecte s'est développée par le biais de l'épargne traditionnelle qui progresse de 7,1% à CHF 2'755 millions. En raison des faibles niveaux de taux des marchés, les autres engagements de la clientèle diminuent de 0,9% à CHF 2'335 millions ainsi que les obligations de caisse, en diminution de 17,2% à CHF 372 millions.

Le recours accru aux emprunts auprès de la Centrale d'émission de lettres de gage et, pour la première fois dans l'histoire de la banque, l'émission avec succès d'un emprunt obligataire de CHF 100 millions ont permis de pérenniser le financement à long terme de la banque (+34,3% à CHF 1'512 millions).

Répartition du passif en %



- Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement
- Autres engagements envers la clientèle
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts
- Engagements envers les banques
- Obligations de caisse
- Réserve pour risques bancaires généraux
- Réserve légale
- Capital de dotation
- A Correctifs de valeurs et provisions
- B Autres passifs (y compris bénéfice)
- C Comptes de régularisation
- D Autres réserves

Couverture des prêts par les avoirs des clients

Les fonds déposés couvrent 75% des crédits accordés.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent le capital de dotation, les réserves légales et les réserves pour risques bancaires généraux, soit des postes de bilan entrant dans la catégorie « Tier 1 » selon les articles 18–23 OFR et 31 OFR.

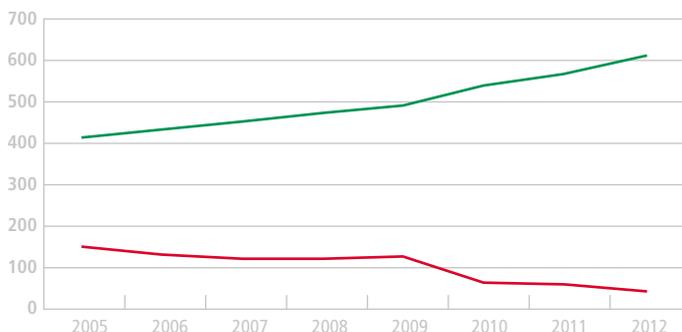
Après répartition du résultat, les fonds propres de la BCN s'élèvent à CHF 608 millions.

La forte capacité bénéficiaire de la BCN, accompagnée par une politique de thésaurisation des résultats, permet aux fonds propres de couvrir 168,4% des risques, soit un ratio supérieur aux montants légaux exigés.

Le taux de couverture des fonds propres affiche une progression remarquable de 6,1 points, malgré l'abandon au 31.12.2011 des méthodes de calcul favorables accordées auparavant aux banques cantonales dans ce domaine.

La BCN vise un taux de couverture supérieur à 200% au terme des dix années à venir.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES ET DES PROVISIONS DE LA BCN (EN MILLIONS DE FRANCS)



- Fonds propres après répartition du résultat
- Correctifs de valeurs et provisions

Selon la circ. Finma 2011/2, le ratio lié au volant de fonds propres de la BCN se monte au 31.12.2012 à 13,5%.

Résultat

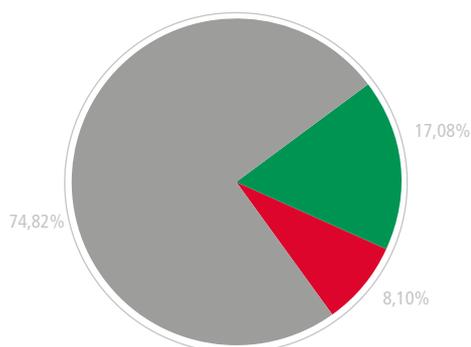
Forte progression des revenus à CHF 124,7 millions (+2,3%): dans un contexte économique perturbé, la BCN poursuit sa croissance économique.

Les revenus des opérations d'intérêts progressent à CHF 91,2 millions (+1%) conformément aux attentes. L'accroissement des volumes hypothécaires a compensé la baisse des marges d'intérêts.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations diminue de 21,2% à CHF 20,8 millions. Ce recul s'explique par la répercussion de la sortie des marchés opérée en 2011, occasionnant un manque à gagner de CHF 5,6 millions sur l'exercice 2012.

Grâce à l'augmentation des revenus découlant du négoce de devises et de billets, le résultat des opérations de négoce progresse légèrement à CHF 9,9 millions (+0,7%).

Répartition des produits



- Opération d'intérêts
- Opération de négoce
- Opérations de commissions et prestations de services

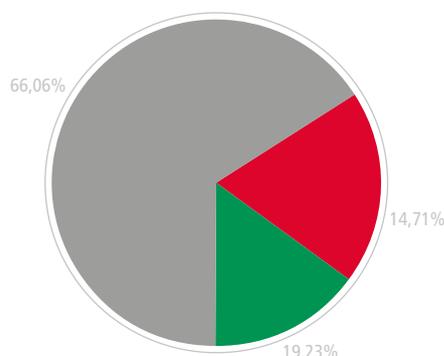
(autres résultats ordinaires non compris)

Les autres résultats ordinaires progressent à CHF 2,8 millions.

Traduisant une bonne maîtrise des coûts, les charges d'exploitation restent contenues à CHF 61,7 millions (+1,4%). Les coûts du personnel augmentent de 1,4% et les frais généraux de 1,5%.

Le ratio « coûts/revenus » se monte à 49,5% en diminution de 0,4% par rapport à 2011.

Répartition des charges



- Charge de personnel
- Autres charges d'exploitation
- Coûts informatiques

Le bénéfice brut augmente de façon notable et se situe à CHF 63 millions (+3,2%).

La BCN marque sa volonté de constituer rapidement des fonds propres en capitalisant ses résultats. Après répartition des résultats, les fonds propres augmentent de CHF 45,4 millions.

Le versement à l'Etat est proportionnellement inchangé en 2012 :

Rémunération de la garantie de l'Etat	CHF 1,272 mios
Intérêt sur le capital de dotation	CHF 5 mios
Attribution complémentaire à l'Etat	CHF 13,728 mios
Total	CHF 20 mios

La rémunération de la garantie de l'Etat fait partie intégrante de la répartition du bénéfice.

Comptes annuels 2012

BILAN AU 31.12.2012 AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNEXES	AU 31.12.2012	AU 31.12.2011
Actifs			
Liquidités		342'882	135'120
Créances résultant de papiers monétaires		1'430	1'621
Créances sur les banques		500'959	873'642
Créances sur la clientèle	3.1	1'148'944	1'034'869
Créances hypothécaires	3.1	6'095'566	5'687'002
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	226	622
Immobilisations financières	3.2	346'581	246'644
Participations	3.2-3.3	20'288	20'237
Immobilisations corporelles	3.4	38'309	39'134
Comptes de régularisation		11'233	12'418
Autres actifs	3.5	10'337	13'930
Total des actifs		8'516'755	8'065'239
Total des créances de rang subordonné		500	500
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		156'991	151'767
<i>dont créances sur le Canton de Neuchâtel</i>		<i>50'000</i>	<i>55'000</i>
Passifs			
Engagements envers les banques		814'432	856'089
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		2'754'926	2'572'628
Autres engagements envers la clientèle		2'334'831	2'355'581
Obligations de caisse		371'961	449'148
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	1'512'000	1'126'000
Comptes de régularisation		38'842	38'889
Autres passifs	3.5	19'669	23'563
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	41'903	58'225
Réserve pour risques bancaires généraux	3.9	280'905	244'555
Capital de dotation	3.10	100'000	100'000
Réserve légale		183'050	172'250
Autres réserves		35'000	35'000
Bénéfice reporté		94	119
Bénéfice de l'exercice		29'142	33'192
Total des passifs		8'516'755	8'065'239
Total des engagements de rang subordonné		0	0
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		9'340	64'278
<i>dont engagements envers le Canton de Neuchâtel</i>		<i>8'309</i>	<i>64'278</i>
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	3.1-4.1	33'891	33'488
Engagements irrévocables	3.1-4.2	459'290	455'972
Engagements de libérer des versements supplémentaires	3.1	11'401	11'401
Instruments financiers dérivés:	4.3		
- Valeur de remplacement positive		2'677	1'163
- Valeur de remplacement négative		13'677	17'474
- Montant du sous-jacent		1'035'328	657'739
Opérations fiduciaires	4.4	9'609	13'254

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31.12.2012 (EN MILLIERS DE CHF)

	ANNEXES	AU 31.12.2012	AU 31.12.2011
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire			
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		173'330	174'369
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		22	1
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		5'147	5'022
Charges d'intérêts		-87'307	-89'098
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		91'192	90'294
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les opérations de crédit		1'984	1'821
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		16'344	22'074
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3'485	3'415
Charges de commissions		-1'000	-910
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		20'813	26'400
Résultat des opérations de négoce	5.2	9'875	9'807
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		48	-2'952
Produit des participations		1'217	1'255
Résultat des immeubles		149	149
Autres produits ordinaires		4'048	2'899
Autres charges ordinaires		-2'617	-5'919
Sous-total autres résultats ordinaires		2'845	-4'568
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	40'781	40'234
Autres charges d'exploitation	5.4	20'948	20'641
Sous-total charges d'exploitation		61'729	60'875
Bénéfice brut		62'996	61'058
Amortissements sur l'actif immobilisé		11'726	11'484
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		2'931	776
<i>Résultat intermédiaire</i>		48'339	48'798
Produits extraordinaires	5.5	21'591	4'188
Charges extraordinaires	5.5	40'788	19'794
Bénéfice de l'exercice		29'142	33'192

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31.12.2012 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	SOURCES DE FONDS	EMPLOIS DE FONDS	SOURCES DE FONDS	EMPLOIS DE FONDS
Flux de fonds du résultat opérationnel (Financement interne)				
Résultat de l'exercice	29'142		33'192	
Amortissements sur l'actif immobilisé	11'726		11'484	
Correctifs de valeurs et provisions		16'322		3'432
Comptes de régularisation actifs	1'185			444
Comptes de régularisation passifs		47	1'424	
Autres actifs	3'593			3'578
Autres passifs		3'894	3'085	
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		22'417		28'000
Total	45'646	42'680	49'185	35'454
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve pour risques bancaires généraux	36'350		16'223	
Capital de dotation				
Total	36'350	0	16'223	0
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations		479		38
Immeubles		2'446		4'451
Autres immobilisations corporelles		8'027		9'695
Total	0	10'952	0	14'184
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		20'000		97'000
- Engagements envers la clientèle		10'000	52'000	
- Obligations de caisse		111'092	30'555	
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	386'000		261'000	
- Fonds d'épargne et de placement	182'298		228'179	
- Créances sur les banques				
- Créances sur la clientèle		24'245		7'495
- Créances hypothécaires	57'923			370'966
- Immobilisations financières		38'404	7'534	
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques		21'657		89'957
- Engagements envers la clientèle		10'750	280'696	
- Obligations de caisse	33'905		13'449	
- Créances résultant de papiers monétaires	191		44	
- Créances sur les banques	372'683			230'459
- Créances sur la clientèle		89'830	10'356	
- Créances hypothécaires		466'487		58'443
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	396		27'289	
- Immobilisations financières		61'533		28'224
Total	1'033'396	853'998	911'102	882'544
Etat des liquidités				
Liquidités		207'762		44'328
Total Sources de fonds	1'115'392		976'510	
Total Emplois de fonds		1'115'392		976'510

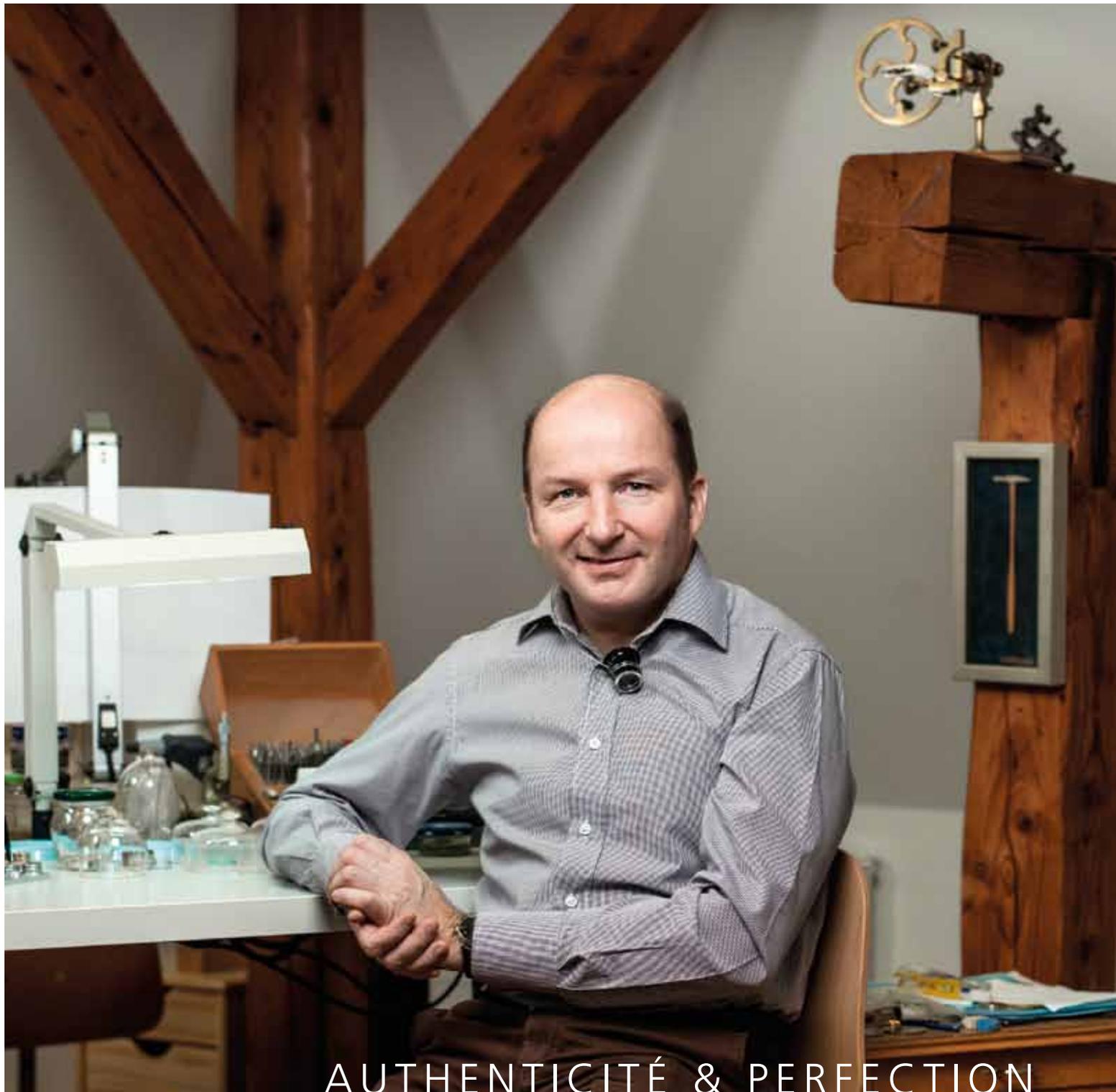
EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN POUR 2012 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	29'142	33'192
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	94	119
Solde à répartir	29'236	33'311
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 100'000'000 à 5% et nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :	5'000	5'000
- à la réserve légale	9'152	10'800
- à l'Etat de Neuchâtel	15'000	17'417
<i>dont à titre de rémunération de la garantie de l'Etat</i>	<i>1'272</i>	<i>1'217</i>
<i>dont à titre d'attribution complémentaire</i>	<i>13'728</i>	<i>16'200</i>
- report à nouveau	84	94
	29'236	33'311



PASSION & TÉNACITÉ

Vincent Crescia, restaurateur de voitures anciennes
Garage du Lac, St-Blaise



AUTHENTICITÉ & PERFECTION

Kari Voutilainen, artisan d'horlogerie d'art
Voutilainen, Môtiers



Annexe du boucllement 2012

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières.

Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et onze agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme.

La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières.

Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de services

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine Internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plateforme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société IBM SA Lausanne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

Personnel

A fin 2012, l'effectif du personnel s'élevait à 310 collaboratrices et collaborateurs. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 273,7 (281,1 à fin 2011), auquel il faut ajouter 19 apprenties et apprentis.

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte dans l'établissement des états financiers.

Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes.

Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage ou valeur de rendement
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues.

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. En principe, chaque engagement hypothécaire doit être amorti. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système informatisé d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant quatre catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

Risques de taux

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

Risques de liquidités

Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

Conformité et risques juridiques

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture :

	AU 31.12.2012	AU 31.12.2011
EUR	1.2072	1.2141
USD	0.9152	0.9347

Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagio des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

Créances résultant de papiers monétaires

Il s'agit d'effets de change et de chèques qui sont évalués à la valeur nominale. Lorsque l'échéance est postérieure à la date de clôture du bilan, le produit des escomptes est corrigé pour la période restant à courir par un compte de régularisation figurant au passif.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dûs au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les opérations hors bilan, tels que les engagements fermes et les garanties, sont comprises dans cette évaluation.

Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance »; la banque renonce par conséquent à les comptabiliser au compte de résultat et les enregistre directement sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité: chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne). La catégorie 11 contiendra les clients faisant l'objet de correctifs de valeurs et provisions individuelles.

Afin de tenir compte des risques inhérents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10.

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées.

Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité.

Pour le portefeuille de crédits à la consommation, qui comprend un grand nombre de petites créances, les correctifs de valeurs des crédits à la consommation sont déterminés par la moyenne des utilisations des cinq derniers exercices multipliée par la durée (4 ans), puis pondérée à 150%.

Titres et métaux précieux destinés au négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « Résultat des opérations de négoce ».

Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque celle-ci est inférieure. Les dépôts d'or sont évalués à la valeur du marché.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les travaux d'aménagement ou de transformation des comptoirs bancaires sont amortis sur cinq ans au maximum.

Le matériel informatique et les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans.

Les bancomats sont amortis en une année.

Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme Swiss GAAP RPC 16.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour chaque risque existant, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. Les constitutions de correctifs de valeurs et de provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires). Les recouvrements provenant de créances totalement amorties sont crédités au poste du compte de résultat « Produits extraordinaires ».

Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires, ainsi que les provisions destinées à la couverture des risques de défaillance et des autres risques sont portés au bilan sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes.

Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Les opérations à terme sur devises et métaux précieux conclues avec la clientèle sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation.

Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture.

Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Au cours de l'exercice 2012, les principes comptables et d'évaluation ont subi les modifications suivantes :

- ◀ Les bancomats sont amortis en une année au lieu de trois ans
- ◀ Les correctifs de valeurs des crédits à la consommation sont déterminés par la moyenne des utilisations des cinq derniers exercices multipliée par la durée (4 ans), puis pondérée à 150%, au lieu des 5% d'intérêts encaissés

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

3.1 APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN	GARANTIES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES GARANTIES	EN BLANC	COLLECTIVITÉS DE DROIT PUBLIC	TOTAL
Prêts					
Créances sur la clientèle	115'900	115'267	678'036	239'741	1'148'944
Créances hypothécaires	5'894'945	196'948	3'673		6'095'566
Immeubles d'habitation	4'901'789	196'948	3'673		5'102'410
Immeubles commerciaux	603'627				603'627
Immeubles artisans et industries	227'234				227'234
Autres	162'295				162'295
Total des prêts	6'010'845	312'215	681'709	239'741	7'244'510
<i>Exercice de référence</i>	<i>5'604'167</i>	<i>288'153</i>	<i>474'399</i>	<i>355'152</i>	<i>6'721'871</i>
<i>Exercice précédent</i>					
Hors bilan					
Engagements conditionnels	3'114	16'810	13'966		33'890
Engagements irrévocables	307'459		136'388	15'443	459'290
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			11'401		11'401
Total hors bilan	310'573	16'810	161'755	15'443	504'581
<i>Exercice de référence</i>	<i>265'404</i>	<i>15'874</i>	<i>204'144</i>	<i>15'439</i>	<i>500'861</i>
<i>Exercice précédent</i>					
	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS	MONTANT NET	CORRECTIFS DE VALEURS INDIVIDUELS	
Prêts compromis	39'606	16'992	22'614	18'579	
<i>Exercice de référence</i>	<i>46'468</i>	<i>23'228</i>	<i>23'240</i>	<i>22'321</i>	
<i>Exercice précédent</i>					

La différence entre le montant net et les correctifs de valeurs individuels se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

3.2.a PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Titres de créance	-.-	-.-
cotés	-.-	-.-
non cotés	-.-	-.-
Titres de participation	-.-	-.-
Métaux précieux	226	622
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	226	622

3.2.b IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Titres de créance	262'372	245'925	270'244	254'450
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	262'372	244'687	270'244	253'197
<i>dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse</i>	-.—	1'238	-.—	1'253
Titres de participation	25'372	-.—	26'720	-.—
<i>dont participations qualifiées</i>	-.—	-.—	-.—	-.—
<i>dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse</i>	25'372	-.—	26'720	-.—
Métaux précieux	58'118	-.—	58'118	-.—
Immeubles	719	719	719	719
Total	346'581	246'644	355'801	255'169
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	259'088	224'700	267'074	232'771

3.2.c PARTICIPATIONS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Participations		
avec valeur boursière	15'120	15'120
sans valeur boursière	5'168	5'117
Total des participations	20'288	20'237

3.3 PARTICIPATIONS ESSENTIELLES		EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT
RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL	PART AU CAPITAL	PART AU CAPITAL
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14%	14%
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8%	8%
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12%	12%
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11%	11%
FINARBIT SA, Küsnacht	Courtage	1'500	5%	5%
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9%	9%

3.4 PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				EXERCICE DE RÉFÉRENCE				
	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	CHANGEMENT D'AFFECTATION	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires	26'692	6'455	20'237	-.	479	-.	428	20'288
Total des participations	26'692	6'455	20'237	-.	479	-.	428	20'288
Immeubles à l'usage de la banque (y compris travaux de rénovation)	90'415	63'034	27'381	-.	2'446	-.	1'916	27'911
Autres immeubles	14'613	11'420	3'193	-.	-.	-.	85	3'108
Autres immobilisations corporelles (y compris logiciels)	105'481	96'921	8'560	-.	8'028	-.	9'298	7'290
Total des immobilisations corporelles	210'509	171'375	39'134	-.	10'474	-.	11'299	38'309
Valeur d'assurance incendie des immeubles				85'766				
Valeurs d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles				16'550				

3.5 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	AUTRES ACTIFS	AUTRES PASSIFS	AUTRES ACTIFS	AUTRES PASSIFS
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Opérations de couverture - Gestion du bilan	2'549	12'907	-.	16'642
Opérations de négoce - Contrats à terme sur devises et métaux avec la clientèle	128	770	1'163	832
Total des valeurs de remplacement des instruments dérivés	2'677	13'677	1'163	17'474
Compte de compensation	6'745	-.	11'804	-.
Impôts indirects	667	3'317	913	3'606
Comptes de règlement	90	1'402	22	1'202
Postes divers	158	1'272	28	1'281
Total des autres actifs et passifs	10'337	19'668	13'930	23'563

3.6 MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	VALEUR COMPTABLE DU GAGE	ENGAGEMENTS EFFECTIFS	VALEUR COMPTABLE DU GAGE	ENGAGEMENTS EFFECTIFS
a. Actifs mis en gage et cédés aux fins de garantie ainsi que les engagements effectifs correspondants				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	27'140	-.	27'105	-.
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	1'681'672	1'412'000	1'341'164	1'126'000
b. Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres				
Prétentions découlant de la mise en gage « cash » lors de la conclusion d'une prise de pension	16'648		47'388	
Engagements découlant du « cash » reçu lors de la mise en pension	-.		-.	
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de la mise en pension	-.		-.	
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre de la mise en pension	16'424		46'225	

3.7 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	2'697	41'284

3.7.1 CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ DU PERSONNEL DE LA BANQUE

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Tous les collaboratrices et collaborateurs sont couverts par un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite acquise au jour de la fin du rapport de service est en fonction des années d'assurance accomplies, y compris les années achetées et sous déduction des années perdues.

Pour 37 années d'assurance accomplies, elle est égale à 60% du traitement assuré. Pour une durée d'assurance inférieure ou supérieure, elle est réduite ou augmentée de 1/37e de son montant par année manquante ou supplémentaire. Le montant annuel de la rente de retraite servie est diminuée de 5% par année d'anticipation.

3.7.2 AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UN EXCÉDENT DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 101,16% à fin 2011, respectivement de 115,90% à fin 2010 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2011 qu'à fin 2010. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique. Il existe, selon les informations fournies par la Caisse de retraite, un excédent de couverture au 31.12.2012. Aucune mesure d'assainissement n'est envisagée.

3.7.3 RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

3.7.4 CHARGES DE PERSONNEL	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Les contributions de l'employeur s'élèvent à	3'667	3'655

3.8 EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS	TAUX D'INTÉRÊT MOYEN PONDÉRÉ	ÉCHÉANCES	VALEUR NOMINALE	
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2,10%	2013-2029	1'412'000	
<i>Exercice précédent</i>	2,36%	2012-2026	1'126'000	
	ANNÉE ÉMISSION	TAUX INTÉRÊT	REMBOURSEMENT	VALEUR NOMINALE
Propres emprunts	2012	1,25%	26.04.2021	100'000
<i>Exercice précédent</i>	-	-	-	-
Total				1'512'000
<i>Exercice précédent</i>				<i>1'126'000</i>

3.9 CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVE POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	ÉTAT À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	UTILISATIONS CONFORMES À LEUR BUT	RECOURVEMENTS, INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, DIFFÉRENCES DE CHANGE	NOUVELLES CONSTITUTIONS À CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS AU PROFIT DU COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT À LA FIN DE L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE
Correctifs de valeurs et provisions						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrements et risques-pays)	41'151	-1'076	94	2'411	-4'324	38'256
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	17'074			2'343	-15'900	3'517
Autres provisions	0			130		130
Total des correctifs de valeurs et provisions	58'225	-1'076	94	4'884	-20'224	41'903
A déduire :						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	58'225	-1'076	94	4'884	-20'224	41'903
Réserve pour le parrainage de manifestations sportives, culturelles et de formation	1'427			2'000	-1'386	2'041
Réserve pour prix à l'innovation	6'097				-821	5'276
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	233'531			36'557		270'088
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	244'555			38'557	-2'207	280'905

3.10 CAPITAL DE DOTATION

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

3.11 JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence		
Capital de dotation		100'000
Réserve légale		172'250
Réserve pour risques bancaires généraux		244'555
Autres réserves		35'000
Bénéfice au bilan		33'311
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)		585'116
Réserves pour risques bancaires généraux :		
+ Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		38'557
- Utilisation de la réserve pour manifestations sportives, culturelles et de formation		-1'386
- Utilisation de la réserve pour Prix à l'innovation		-821
- Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel		-22'417
+ Bénéfice de l'exercice de référence		29'142
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)		628'191
dont		
Capital de dotation		100'000
Réserve légale		183'050
Réserve pour risques bancaires généraux		280'905
Autres réserves		35'000
Bénéfice au bilan		29'236

Selon l'article 11 LBCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation. Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

3.12 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE				IMMEUBLES	TOTAL
			JUSQU'À 3 MOIS	DE 3 À 12 MOIS	DE 12 MOIS À 5 ANS	DE PLUS DE 5 ANS		
Actif circulant								
Liquidités	342'882							342'882
Créances résultant de papiers monétaires			1'430					1'430
Créances sur les banques	130'261		250'698	120'000				500'959
Créances sur la clientèle	752	160'094	541'200	68'399	286'546	91'953		1'148'944
Créances hypothécaires	3'634	201'556	686'226	1'005'867	3'182'481	1'015'802		6'095'566
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	226							226
Immobilisations financières	25'372	58'118	35'023	11'507	149'090	66'752	719	346'581
Total de l'actif circulant	503'127	419'768	1'514'577	1'205'773	3'618'117	1'174'507	719	8'436'588
<i>Exercice précédent</i>	<i>179'134</i>	<i>467'203</i>	<i>1'234'238</i>	<i>1'310'328</i>	<i>3'803'543</i>	<i>984'355</i>	<i>719</i>	<i>7'979'520</i>
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	18'687		27'745	130'000	448'000	190'000		814'432
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		2'754'926						2'754'926
Autres engagements envers la clientèle	1'691'163		48'209	145'459	210'000	240'000		2'334'831
Obligations de caisse			43'108	121'469	179'884	27'500		371'961
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			10'000	46'000	490'000	966'000		1'512'000
Total des fonds étrangers	1'709'850	2'754'926	129'062	442'928	1'327'884	1'423'500		7'788'150
<i>Exercice précédent</i>	<i>1'741'333</i>	<i>2'572'628</i>	<i>269'632</i>	<i>284'377</i>	<i>1'339'218</i>	<i>1'152'258</i>		<i>7'359'446</i>

3.13 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Créances sur des sociétés liées	174'532	180'398
Engagements envers des sociétés liées	28'541	35'357
Crédits aux organes	22'459	15'834

Sont considérés comme sociétés liées les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement.

- déduction de 1% pour les hypothèques à taux variable
- déduction de 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

3.14 RÉPARTITION DES ACTIFS ET PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Actifs				
Liquidités	338'362	4'520	131'868	3'252
Créances résultant de papiers monétaires	1'430		1'621	
Créances sur les banques	355'520	145'439	381'269	492'373
Créances sur la clientèle	1'144'568	4'376	1'031'188	3'681
Créances hypothécaires	6'095'566		5'687'002	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	226		622	
Immobilisations financières	319'133	27'448	225'406	21'238
Participations	20'288		20'237	
Immobilisations corporelles	38'309		39'134	
Comptes de régularisation	11'233		12'418	
Autres actifs	10'337		13'930	
Total des actifs	8'334'972	181'783	7'544'695	520'544
Passifs				
Engagements envers les banques	344'287	470'145	305'970	550'119
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'607'452	147'474	2'442'295	130'333
Autres engagements envers la clientèle	2'275'711	59'120	2'273'767	81'814
Obligations de caisse	371'961		449'148	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gages et emprunts	1'512'000		1'126'000	
Comptes de régularisation	38'842		38'889	
Autres passifs	19'669		23'563	
Correctifs de valeurs et provisions	41'903		58'225	
Réserve pour risques bancaires généraux	280'905		244'555	
Capital de dotation	100'000		100'000	
Réserve légale	183'050		172'250	
Autres réserves	35'000		35'000	
Bénéfice reporté	94		119	
Bénéfice de l'exercice	29'142		33'192	
Total des passifs	7'840'016	676'739	7'302'973	762'266

3.15 RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	VALEUR ABSOLUE	PART EN %	VALEUR ABSOLUE	PART EN %
Actifs situés en :				
Suisse	8'334'972	97,87	7'544'695	93,55
Autres pays	181'783	2,13	520'544	6,45
Total des actifs	8'516'755	100,00	8'065'239	100,00

3.16 TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE	CHF	EUR	USD	MÉTAUX	AUTRES	TOTAL
Actifs portés au bilan	8'238'108	105'490	54'777	96'947	21'433	8'516'755
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	75'384	2'571	1'802	448	152	80'357
Total des actifs	8'313'492	108'061	56'579	97'395	21'585	8'597'112
Passifs portés au bilan	8'337'692	93'420	44'598	20'706	20'339	8'516'755
+ Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options		2'542	1'846	75'807	162	80'357
Total des passifs	8'337'692	95'962	46'444	96'513	20'501	8'597'112
Position nette par devise	-24'200	12'099	10'135	882	1'084	

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

4.1 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Engagements par avals, cautionnements et garanties	33'891	33'488

4.2 ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Engagements et promesses de crédits	459'290	455'972

4.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	MONTANTS DES SOUS-JACENTS	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	MONTANTS DES SOUS-JACENTS
Instruments de taux						
Swaps	0	0	0	2'549	12'908	950'000
Options (OTC)	0	0	0	0	0	0
Contrats à terme, y.c. FRAs	0	0	0	0	0	0
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	129	770	85'328	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0	0	0	0
Total	129	770	85'328	2'549	12'908	950'000
<i>Exercice précédent</i>	<i>1'163</i>	<i>832</i>	<i>107'739</i>	<i>0</i>	<i>16'642</i>	<i>550'000</i>

4.4 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Auprès de banques tierces	9'609	13'254

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT (EN MILLIERS DE FRANCS)

5.1 INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	néant	néant

5.2 RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Opérations de négoce sur titres	0	-5
Devises et espèces	10'139	9'742
Métaux précieux	-264	70
Total	9'875	9'807

5.3 RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Organes de la banque et personnel	31'986	31'916
Prestations sociales	7'046	6'681
Autres charges de personnel	1'749	1'637
Total	40'781	40'234

5.4 RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Coût des locaux	1'319	1'289
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	12'091	11'708
Autres charges d'exploitation	7'538	7'644
Total	20'948	20'641

5.5 AUTRES INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Produits extraordinaires		
Utilisation de la réserve pour parrainage de manifestations culturelles et sportives	1'386	1'111
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation	821	666
Dissolution de la provision risques assurés	15'900	-.
Dissolution provision crédits à la consommation	1'512	-.
Créances récupérées	488	147
Récupération intérêts menacés des années précédentes	53	174
Provisions spécifiques, dissolutions de correctifs de valeurs supérieures aux constitutions, solde excédentaire	373	1'638
Divers produits hors exploitation	1'058	452
Total	21'591	4'188
Charges extraordinaires		
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	36'557	18'000
Attribution à la réserve manifestations culturelles et sportives	2'000	-.
Coûts liés au parrainage de manifestations culturelles et sportives	1'386	1'111
Coûts liés au Prix à l'innovation	821	666
Divers charges hors exploitation	24	17
Total	40'788	19'794

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En exécution du mandat que le Conseil d'administration nous a confié en vertu de l'article 18 de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 53 à 56 et 59 à 71) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (page 56) est conforme à la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

PricewaterhouseCoopers SA

Neuchâtel, le 29 mars 2013



Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Sylvie Balet-Gasser
Expert-réviseur



A votre service partout dans le canton

Boudry

Centre de l'Île 

Centre Migros 

Les Brenets

Grand-Rue 20  

La Brévine



Cernier

Rue Guillemette-de-Vergy 2  

La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 44   

Centre Commercial Les Eplatures 

Centre Métropole 

Hôpital 

Colombier

Avenue de la Gare 12   

Cortailod

Littoral-Centre 

Cressier

Route de Neuchâtel 9 

Les Geneveys-sur-Coffrane

Rue du 1er Mars 

Hauterive

Rue de la Rebatte 1 

Le Landeron

Rue du Jolimont 6  

Le Locle

Grande-Rue 25   

Neuchâtel

Place Pury 4   

Rue de l'Hôpital 5 

Fun'ambule 

Place de la Gare 

Hôpital Pourtalès 

Pharmacie Rue de Monruz 23 

Peseux

Grand-Rue 6  

La Halle aux Chaussures 

Les Ponts-de-Martel

Grande-Rue 25 

Saint-Aubin

La Couronne 3  

La Tène

Marin-Épagnier

Rue Auguste-Bachelin 8  

Marin-Centre 

Val-de-Travers

Couvet

Grand-Rue 13  

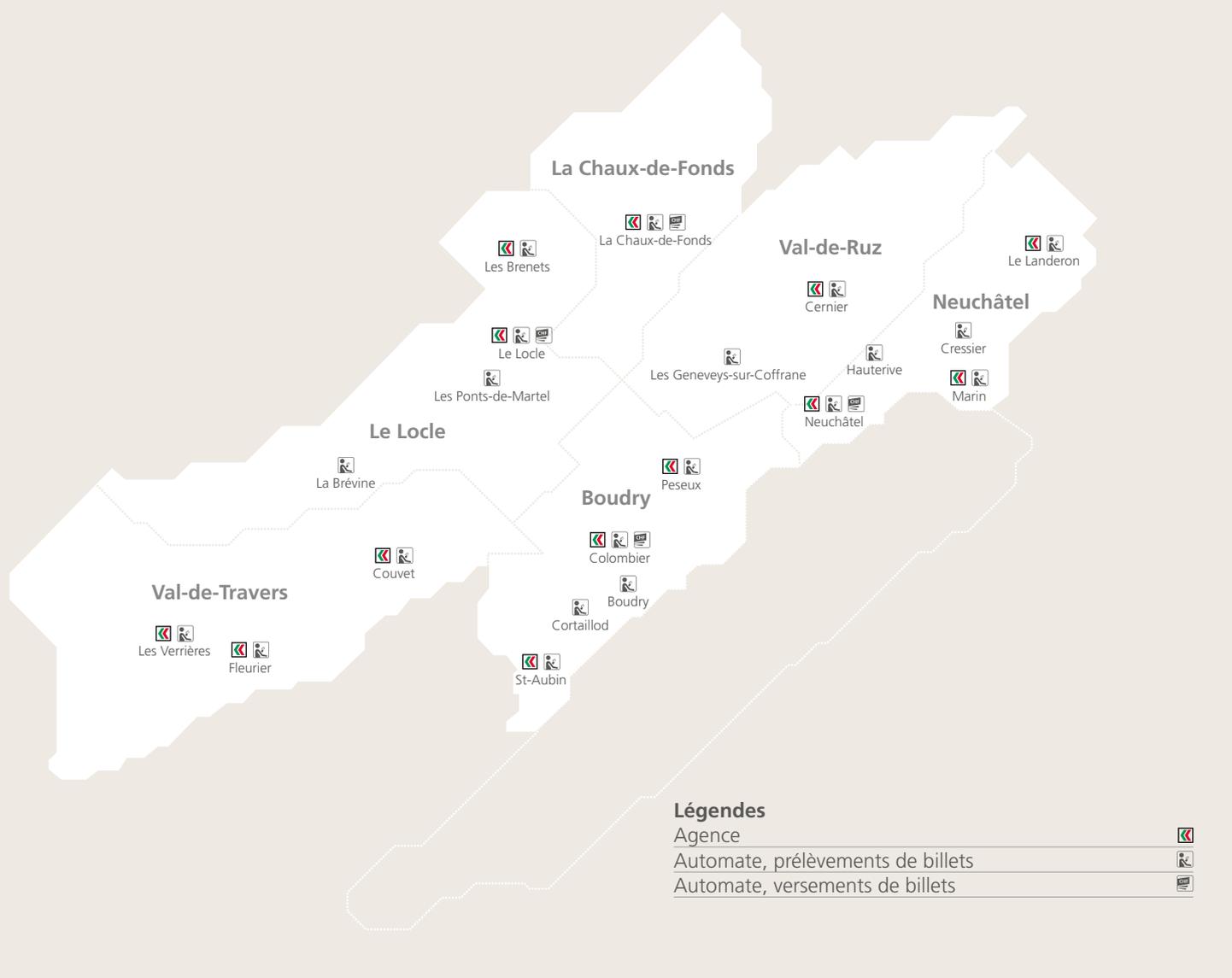
Fleurier

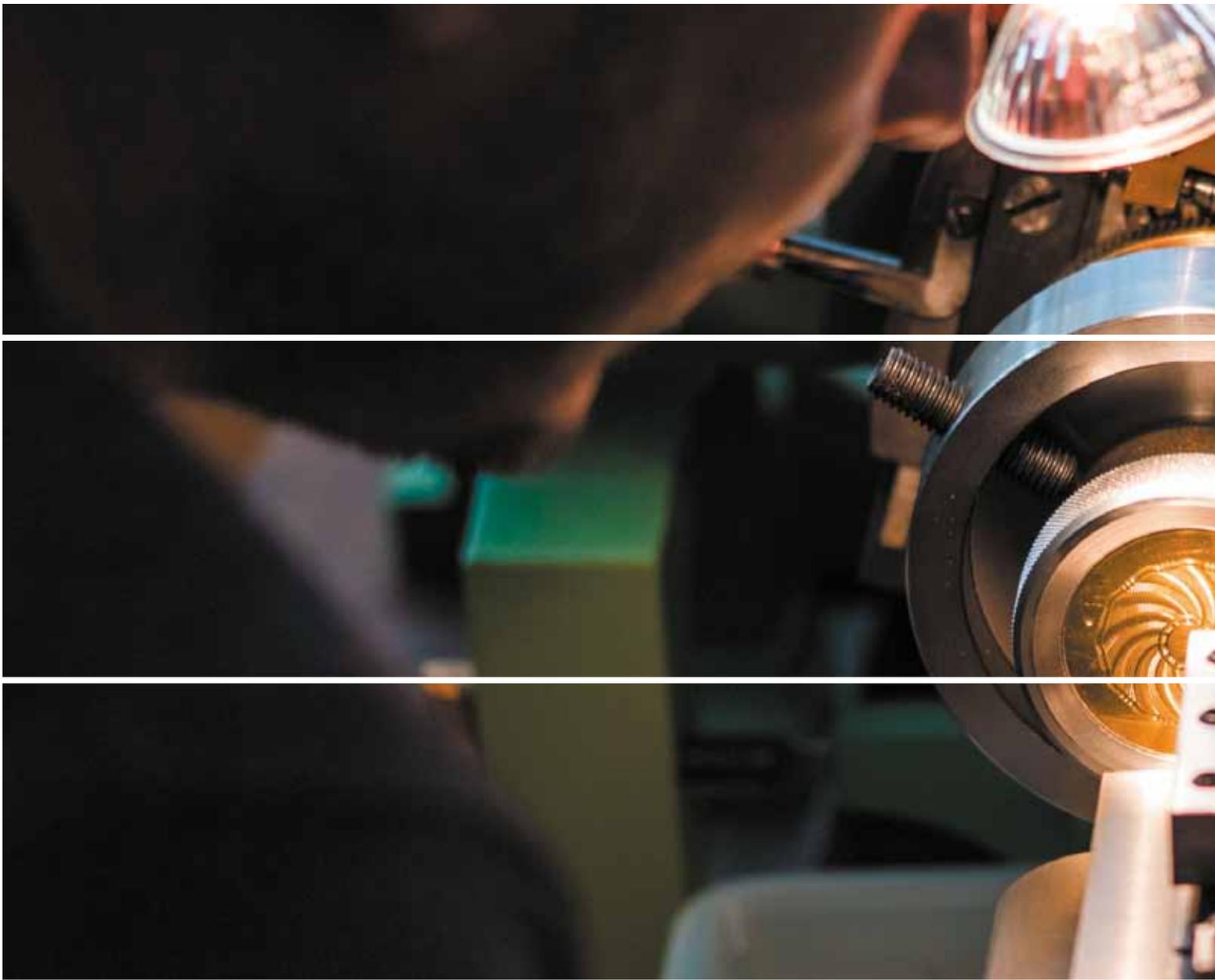
Avenue de la Gare 1  

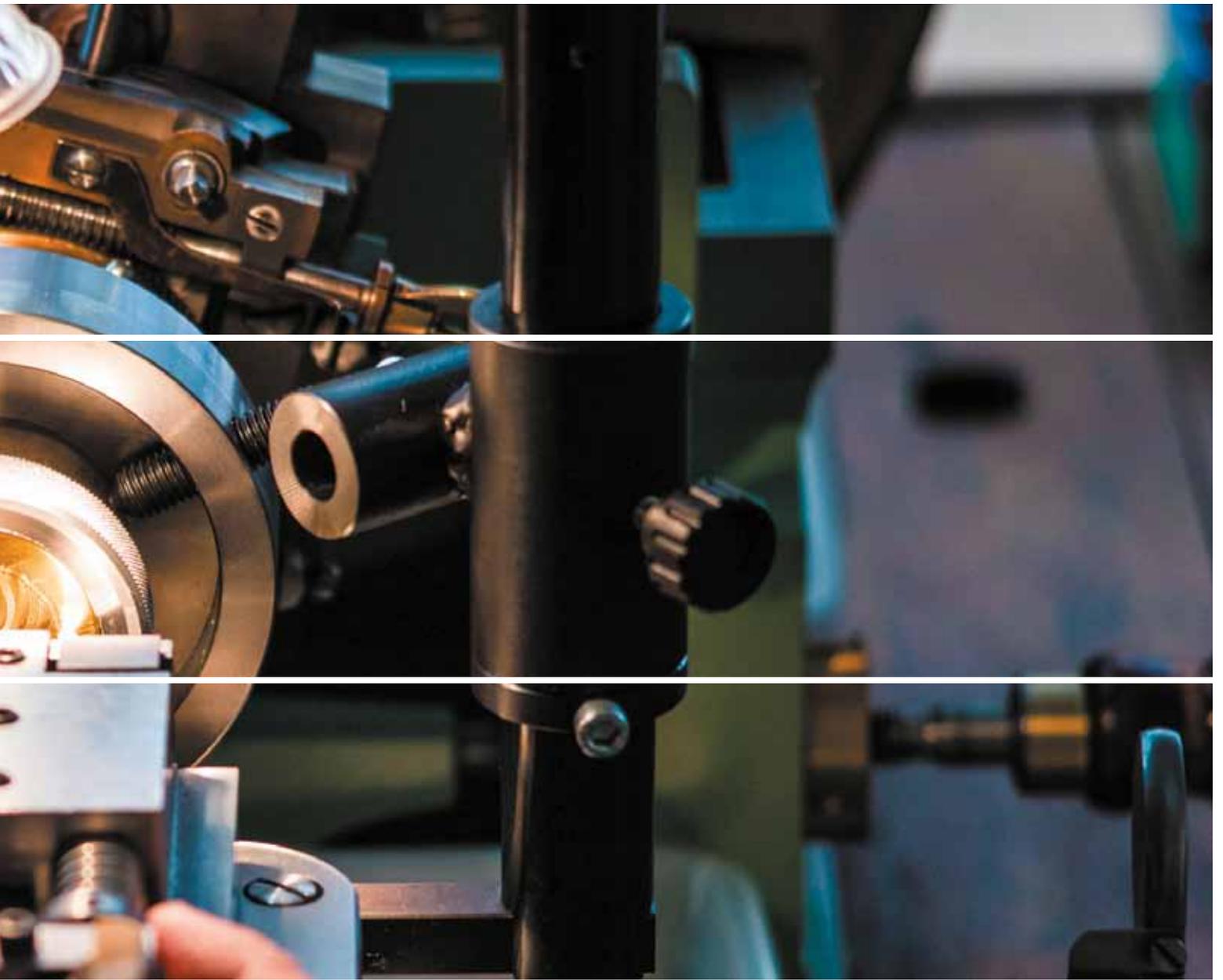
Les Verrières

Grand-Bourgeau 58 Agence fermée dès le 15 mars 2013  

« Un besoin de simplicité et de proximité »







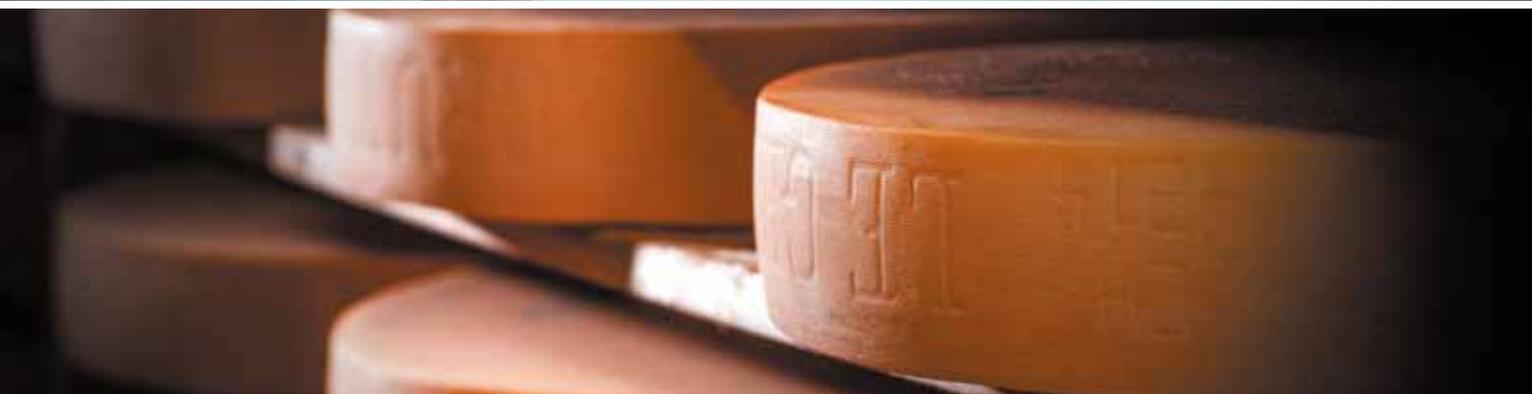
Impressum

Création et réalisation : Inox Communication

Photographies : Guillaume Perret

Impression : Imprimerie Baillod

© Banque Cantonale Neuchâteloise



Banque Cantonale Neuchâteloise
Place Pury 4
CH-2001 Neuchâtel
T +41(0)32 723 61 11
F +41(0)32 723 62 36

info@bcn.ch
www.bcn.ch

